

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. DENIS BERGERON, président
M. MARC PAQUIN, commissaire

**COMMISSION D'ENQUÊTE
SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION DU POSTE SAINT-JEAN À 315-25 KV
ET D'UNE LIGNE D'ALIMENTATION À 315 KV À DOLLARD-DES ORMEAU**

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 2

Séance du 21 avril 2016 – 13 h
Salle le Grand salon
Hôtel Sheraton Montréal Aéroport
555, boulevard McMillan
Dorval

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI DU 21 AVRIL 2016

MOT DU PRÉSIDENT : 1

DÉPÔT DE DOCUMENTS 2

PÉRIODE DE QUESTIONS :

QUESTIONS DE LA COMMISSION 6

Mme TALAR CHAHINIAN:..... 61

LA SÉANCE EST AJOURNÉE AU 21 AVRIL 2016 À 19 H

* * *

AVIS AU LECTEUR

Veillez noter qu'il est possible que les versions anglaises et françaises traduites en simultané diffèrent du verbatim original tenu par les participants. En cas de disparités, nous vous recommandons de vous fier à la transcription du verbatim original.

Les propos traduits sont écrits en italique.

* * *

NOTICE TO THE READER

Please note that the translated versions of the transcripts, whether in English or in French, may differ from the original verbatim and therefore reliance on the transcription of the original verbatim is recommended.

Translated versions are written in italics.

* * *

**SÉANCE DU 21 AVRIL 2016
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
MOT DU PRÉSIDENT**

M. DENIS BERGERON, PRÉSIDENT :

Bienvenue à cette séance de l'audience de l'audience publique portant sur le *Projet de construction du poste Saint-Jean 315-25 kV et d'une ligne d'alimentation à 315 kV à Dollard-Des-Ormeaux* par Hydro-Québec TransÉnergie.

Bienvenue également aux personnes qui suivent les travaux de la commission d'enquête en direct sur internet au moyen de la webdiffusion audio.

Je vous demanderais donc de bien vouloir mettre en mode sourdine vos cellulaires et appareils électroniques et je vous en remercie et je vous rappelle également que la prise de photos et vidéo n'est pas permise au regard du droit du respect à la vie privée des participants.

Si vous avez des questions à ce sujet, je vous invite à vous adresser à notre responsable des communications, madame Diane Paquin, qui est à l'arrière de la salle.

Avant de laisser la parole aux participants, je désire vérifier si le promoteur a déposé de nouveaux documents depuis la dernière séance. Monsieur Bolullo.

Mr. DENIS BERGERON, PRESIDENT:

Hello Ladies and Gentlemen. Welcome to this hearing on the Saint-Jean Substation Project and Supply Line Project that will be built by Hydro-Québec Energy.

Welcome to people who are following these hearings over the internet, thanks to the audio webcast.

Please, put your cell phones on mute, thank you. I would also like to remind you that we are not allowed to take pictures or to film because we need to respect the privacy of participants.

If you have any questions in this regard, please contact Ms. Diane Paquin who is the head of Communications and she's at the back of the room.

Before giving the floor to participants, I would like to check and see if the proponent has tabled any documents since yesterday. Mr. Bolullo?

M. MATHIEU BOLULLO:

Oui, alors Monsieur le président, nous avons déposé tout le visuel qui a été présenté. Je ne les passerai pas en... voulez-vous que je les énumère ou?

LE PRÉSIDENT :

Juste les énumérer brièvement, ça va nous permettre de nous orienter.

M. MATHIEU BOLULLO:

Il y a six images : l'image du mur architectural qui est proposé au poste; l'image du mur antibruit aussi proposé au poste; l'emplacement des relevés sonores qui ont été effectués; le croquis d'un câble souterrain, même chose pour un câble aérien; et l'étude sur les champs électriques et magnétiques et la santé. Donc ça, c'est le visuel qui a été projeté hier.

Au niveau des documents que nous déposons suite à la demande de la commission, donc premier document, c'est le document intitulé « Le projet Saint-Jean en sept questions », en français et en anglais.

La correspondance d'Hydro-Québec adressée à monsieur Vincent Chevalier de Build It Underground qui annonce le dépôt du dossier d'Hydro-Québec à la Régie de l'énergie; cette correspondance-là est datée du 23 octobre 2015.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Yes Mr. Chair. We have indeed tabled the visuals that were shown yesterday. I won't give you the full... Do you want me to give the list?

THE CHAIRMAN:

Just very briefly.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

There're six pictures: one for the sound barrier, the architectural barrier at the substation; the sound tests that were carried out; the underground cable and the overhead cable drawings; and the study on the electric and electromagnetic fields and their impacts on the health. Those are the documents that were shown yesterday.

Documents that are now to be tabled, upon request by the Commission. There's one that deals with "The Saint-Jean Project in Seven questions" in both English and French.

The exchange of letters addressed to Mr. Vincent Chevalier that mention the tabling of this application to the Régie de l'énergie from October 2015.

Pour ce qui est des correspondances, il y avait une question hier avec la Ville. La même information au sujet des prochaines étapes à la Régie a été communiquée à la Ville — excusez-moi — à l'occasion d'une rencontre qui a eu lieu le 26 novembre, qui portait essentiellement sur le processus réglementaire associé au projet, donc avec la Ville. Voilà.

Et nous déposons également, concernant les champs électriques et magnétiques, l'avis du Conseil médical de la Direction Santé-Sécurité d'Hydro-Québec sur les CEM, accompagné de la position d'Hydro-Québec sur les champs électriques et magnétiques.

Et nous déposons également le bulletin d'Info-consultation de l'automne 2014 qui présente, qui inclut des simulations visuelles, je ne sais pas si vous vous rappelez des pylônes tubulaires et treillis qui avaient été présentés à ce moment-là, également en anglais et en français, qui figurent également sur le site web du projet.

Dans les suivis, les dossiers qui sont en suivi, le tableau comparatif des coûts de projet en souterrain. Le tableau illustrant les différences de capacité de transit, donc c'est un élément suivi.

En ce qui concerne le ratio des lignes souterraines et aériennes, je peux vous déposer un document ou vous le faire verbalement selon la préférence.

And the correspondence that was an issue — your question yesterday — our correspondence with the Municipality. So the information was relayed to the Municipality during a meeting that was held on the 26th of November that dealt basically with the regulatory process for this project. That's it.

And we're also tabling, in terms of electric and magnetic fields, the opinion of the Direction de Santé-Sécurité at Hydro-Québec on the health impacts and the Hydro-Québec position on these issues.

We're also tabling the consultation document bulletin from the Fall of 2015 that includes visual simulations, you may remember the tubular and the lattice towers that were shown, this is both in English and French ,and can also be found on the website.

Now follow-ups, the comparative costs chart for the underground project. The chart showing the different transmission capacities.

And the ratio between the number of overhead and underground cables, I can do this orally or have it in a written form?

LE PRÉSIDENT :

Ce serait intéressant que vous le déposiez par écrit, s'il vous plaît.

M. MATHIEU BOLULLO:

Par écrit, d'accord. Et, le dernier document qui est en suivi — pardon — la position d'hydro-Québec sur l'impact des lignes à haute tension sur la valeur des propriétés riveraines.

LE PRÉSIDENT :

Merci, Monsieur Bolullo.

Personnes-ressources, il n'y avait pas de demande particulière pour le dépôt de documents, à ma connaissance. Non, pardon? La présentation de madame Beausoleil, excusez-moi. Madame?

Mme MONIQUE BEAUSOLEIL :

Oui, c'est fait. J'ai envoyé la version électronique.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup.

Alors peut-être rappeler à nos auditeurs que si vous avez l'intention de présenter un mémoire, veuillez en faire part à notre coordonnatrice, que vous pourrez contacter soit sur place, dans les séances de l'audience publique, ou par

THE CHAIRMAN:

In a written form, please.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

And, the last document: Hydro-Quebec's position on the impact of high voltage lines, their impact on the property values.

THE CHAIRMAN:

Thank you, Mr. Bolullo.

Research Persons, no specific request for any documents that I recall. No? Pardon me? The presentation by Ms. Beausoleil.

Ms. MONIQUE BEAUSOLEIL:

Yes that was sent in. I sent the electronic file.

THE CHAIRMAN:

Thank you.

Now then, I would like to remind people that if you intend to file a brief, tell our coordinator, please, that you will be doing this, and you can contact this person during the hearings or by using the website.

l'intermédiaire du site web du Bureau d'audiences publiques ou au bureau.

Alors, c'est un peu particulier, mais je demanderais aux participants d'éviter les préambules dans leurs questions, mais vu qu'on n'a pas de participant actuellement, alors je pense que je vais m'abstenir de faire part des petites consignes usuelles.

Alors, on va plutôt procéder par un questionnement.

Évidemment la commission a pris connaissance de l'ensemble des documents qui ont été déposés. On a aussi identifié certains sujets ou certains enjeux qu'on souhaiterait soulever. Alors, on va profiter de l'occasion de cet après-midi pour pouvoir parcourir l'ensemble des éléments que nous, on a identifiés, puis qu'on souhaiterait avoir certaines réponses.

Il y a certaines réponses qui ont été répondues hier dans le cadre de la séance. Il y en a d'autres qui sont en attente. Alors on va procéder avec ces éléments que la commission trouve intéressants cet après-midi.

This is a bit special, but I will ask participants to avoid coming up with lengthy preambles to their questions, but we have nobody who seems to be participating, so I won't be having to deal with that right now.

So let's move on with questions.

Of course, the Commission has looked at the documents that were tabled. We've also decided to zoom in on a certain number of specific issues, so we'll seize this opportunity here, this afternoon, to look at these issues that we would like answers about.

Certain questions were answered yesterday, so we'll now move on to the things for which we do not have enough responses.

**PÉRIODE DE QUESTIONS
QUESTIONS DE LA COMMISSION**

LE PRÉSIDENT :

Et, sur ce, je laisse la parole à monsieur Paquin, commissaire. Monsieur Paquin la parole est à vous.

M. MARC PAQUIN, COMMISSAIRE :

Merci, Monsieur le président.

Monsieur Bolullo, vous avez touché un peu la question, hier, de comment ça s'inscrit, ce poste-là, dans le plan de mise à niveau du réseau de la ville de Montréal. Est-ce que vous pourriez nous donner davantage d'information sur ce plan-là? Qu'est-ce qui a été fait jusqu'à maintenant? En fait, c'est quoi les grands objectifs du plan?

On comprend que c'est une mise à niveau de 120 vers 315, mais pouvez-vous nous expliquer quels sont les postes, les lignes qui ont été touchées jusqu'à maintenant? Je ne sais pas si vous auriez un visuel à nous montrer et, une fois que le poste Saint-Jean sera fait, c'est quoi les prochaines étapes à cet égard?

M. MATHIEU BOLULLO:

Oui, Monsieur le commissaire, donc pour vous présenter tout l'historique du plan, ce qui est en amont et ce qu'il en est à l'heure actuelle, je vais inviter mon collègue

**QUESTION PERIOD
QUESTIONS FROM THE COMMISSION**

THE CHAIRMAN:

And I will give the floor to Mr. Paquin. Commissioner Paquin, the floor is yours.

Mr. MARC PAQUIN, COMMISSIONER:

Thank you, Mr. Chair.

Mr. Bolullo, this is an item that you dealt with yesterday. So what is this substation's role in the overall plan for Montreal Island on the part of Hydro-Québec? Can you tell us more what are the main goals of this plan?

We understand that it's an up-dating going from 220 to 315 kV, what are the lines that had been done or impacted already? Perhaps you have a slide on this and once the Saint-Jean substation has been built, what will the next steps be?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Yes, Mr. Commissioner. So, I'll tell you the history of this plan, with substream, and I will ask my colleague from TransEnergie, Mr. Bruno Picard, who is the

de TransÉnergie, monsieur Bruno Picard, qui est chef à la Planification des réseaux, pour faire une présentation sur le sujet.

M. BRUNO PICARD:

Monsieur le président, pour répondre à votre question sur l'orientation à trois cent quinze mille volts (315 000 V) sur l'Île de Montréal, je commencerais, d'entrée de jeu, par rappeler le contexte du poste Saint-Jean.

C'est un poste qui a été construit en 1957. À cette époque-là, la charge, la consommation de l'Île de Montréal était d'à peu près mille mégawatts (1 000 MW). On se reporte soixante (60) ans plus tard, aujourd'hui en 2016 : la charge de l'Île de Montréal est de sept mille quelques, bientôt huit mille mégawatts (8 000 MW).

Donc, en soixante (60) ans, la consommation a été multipliée par huit. À l'époque, il y a un demi-siècle, l'orientation de déploiement d'une infrastructure était de cent vingt mille volts (120 000 V). Ça avait été un bon choix technologique pour répondre aux besoins de l'époque et ça l'a rendu un service utile pendant plus d'un demi-siècle.

Par contre, il y a quelques années, lorsqu'on s'est posé la question sur l'état des équipements qui arrivaient en fin de vie utile, on a fait le constat que ce n'était plus une infrastructure qui pouvait répondre aux besoins à court terme, à moyen terme et à

head of Planning to give you a presentation on these matters.

Mr. BRUNO PICARD:

Mr. Chair, to answer your question as to our change to 315 kilovolts on Montreal Island.

At the outside, I would like to remind just that the Saint-Jean substation was built in 1957. At that point in time, the load was approximately one thousand (1,000) megawatts. So sixty (60) years later, today, in 2016, the load is seven and close to eight thousand (8,000) megawatts.

So over a sixty (60) year period, consumption has been multiplied eightfold. Initially, half a century ago, in deploying this kind of infrastructure, we used 120 kilovolts that was a good technological choice at that point in time. It served us well for more than half a century.

But a few years ago when we started looking at what the facilities looked like toward the end of their useful life, we saw that the infrastructure could not meet the needs in the short term, mid-term or long term, to guarantee the safety of the system.

long terme pour garantir la sécurité du réseau.

Il faut se rappeler aussi qu'en tant que transporteur, et Hydro-Québec au complet, on a un devoir et même une obligation de fournir une alimentation de qualité et fiable pour l'ensemble de la clientèle. Donc c'est dans cette optique-là que le choix de convertir l'infrastructure 120 vers 315 a été pris et ça a été jumelé à un programme de conversion des réseaux de distribution.

D'un point de vue de vulgarisation, quand on dit 120-25 ou 315-25, 120-12, c'est qu'on prend l'énergie à une tension de répartition de cent vingt mille Volts (120 000 V) qu'on transforme à 12 kV, douze mille volts (12 000 V) ou vingt-cinq mille (25 000) pour alimenter les maisons dans les quartiers ou les industries.

Sur l'acétate suivant, avec une image, on va pouvoir le... bien, non. Juste avant, pardon, je vous démontrais que la conversion, on en a parlé hier, c'est le septième poste qu'on fait, le poste Saint-Jean.

Dans les cinq dernières années, on a commencé par le poste du Bout-de-l'Île où on a investi près d'un quart de milliard, deux cent cinquante millions (250 M). Donc c'est un choix sérieux, c'en est suivi des postes Bélanger, Henri-Bourassa, Fleury, qui est en cours, de Lorimier qui est en cours, Saint-Patrick qui s'en vient et Saint-Jean. Et, dans

And as a carrier, Hydro-Québec has a duty, indeed an obligation, to supply quality reliable power to all of our customers. And it is with this in mind that the choice to move our infrastructure from 120 to 315 kilovolts was made and so we decided to convert the distribution system.

So to simplify things, 120-25 or 315-25, we take energy at a certain voltage hundred twenty thousand (120,000) volts which we change to twelve thousand (12,000) or twenty five thousand (25,000) volts to supply power to industry or to households.

On this slide... Well, first of all, before I move on to the next slide, I was mentioning that the conversion which was mentioned yesterday, this is the seventh substation that we would be building.

We started with Bout-de-l'Île. We invested close to a quarter of a billion dollars (\$250 M) so this was quite serious. Then, we went to Bélanger, Henri-Bourassa, Fleury which is being done, De Lorimier which is being done, Saint-Patrick which is coming up and Saint-Jean substations. And in the future, you'll see on the upcoming

le futur, vous allez voir sur la carte qui suit, on a d'autres postes qu'on doit convertir lorsque les équipements vont être rendus en fin de vie utile.

Vous avez à l'écran une carte de la Ville de Montréal avec deux couleurs, principalement. Le territoire est morcelé en fonction des zones d'alimentation des postes satellites. Vous avez des zones à douze mille volts (12 000 V), 12 kV. Ça c'est l'ancienne génération d'il y a plus de cinquante (50) ans.

En vert, bien là, ça apparaît un peu en jaune-vert à l'écran, mais c'est vingt-cinq mille volts (25 000 V). Ça, c'est une tension normalisée dans l'industrie. Donc, c'est pratique, c'est une tension économique. Ça a été reconnu, c'est utilisé mondialement.

En vert, en carré, vous avez les postes sources. Donc, c'est des postes à sept cent trente-cinq mille volts (735 000 V) qui font partie de la grande infrastructure d'Hydro-Québec. Donc, c'est l'arrivée de l'électricité, la puissance arrive par ces trois postes-là, quatre avec le poste Bout-de-l'Île : Duvernay, Bout-de-l'Île, Boucherville et Hertel. Ça, c'est l'infrastructure qui alimente la grande région métropolitaine.

Ç'en suit, par un réseau à trois cent quinze mille volts (315 000 V), on a quelques postes trois cent quinze (315) en triangle.

map, we have other substations that we also have to convert when the equipments have reached the end of their life cycle.

You have on the screen a map of the Montreal Island, mostly two colours. So this is based on the supply areas for the substations. You have some that are twelve thousand volts (12,000 V). That's the former generation more than fifty (50) years ago.

In green, pale green, these are twenty-five thousand volts (25,000 V). This is normal for our industry today, so it's quite practical, it's very economic. This is being used worldwide.

Also, the green squares now, these are the source substations; seven hundred and thirty five thousand volts (735,000 V). So this is the basic infrastructure. Power comes in through those three stations, four actually with Duvernay, Bout-de-l'Île, Boucherville and Hertel. This is the basic infrastructure supplying power to the Montreal area.

Then we go to three hundred and three hundred fifteen thousand volts (315,000 V), we have three, the triangles here.

Sur l'acétate suivant, on voit le réseau. Donc, les postes stratégiques alimentent les postes sources, les triangles verts, qui eux vont alimenter les postes satellites dans chacune des zones que vous voyez.

Prochaine étape. Donc, vous voyez les triangles blancs; ça, c'est les postes qui ont été réalisés, ce que je vous ai montré, la liste avant. Donc, en haut, le premier triangle, j'ai un pointeur ici, vous avez le poste Henri-Bourassa, Bélanger, pardon, vous avez Fleury – il s'en vient – Montréal-Nord, De Lorimier. Et les flèches en bleu, c'est le réseau qui est présentement en développement à trois cent quinze mille volts (315 000 V).

Donc, vous avez la ligne ici, Bélanger, qui a été faite tout récemment, qui traverse l'Autoroute 40. On a un projet qu'on a parlé hier, Viger – De Lorimier, et le projet qui nous concerne actuellement.

Donc, il y a déjà une infrastructure à trois cent quinze mille volts (315 000 V) sur l'Île de Montréal qu'on déploie, qu'on convertit de ligne 120 kV, pour pouvoir se donner l'infrastructure d'une qualité de service pour les années à venir, pour la clientèle.

Si on regarde un petit coup d'après, donc c'est... excusez, on est allé un peu vite.

On the next slide, you can see the network here. You see the grid. So these strategic ones feed into the source ones, the green triangles and they supply the satellite stations in each of the areas that you see.

And so you can see the white triangles; these are the substations that were built, I showed you the list a minute ago. The first white triangle, I don't have a pointer here but you can see the triangle over there. This is Henri-Bourassa, over there you have Bélanger, sorry, Fleury coming up, Montréal-Nord, De Lorimier. And the blue arrows are the system that is now being developed using three hundred and fifteen thousand volts (315,000 V).

Bélanger was done recently, it goes over Highway 40. There is one that we mentioned yesterday, Viger – Delorimier, and the project that we are dealing with here today.

So we have this infrastructure, three hundred and fifteen thousand volts (315,000 V) that we are converting from 120 kV to be able to have the right infrastructure to provide quality service to our customers.

And if we now look further into this.. Sorry, here we go. No that's not the right one.

LE PRÉSIDENT :

Juste un point de précision. On parle de Duvernay, Saraguay, Des Sources, Saint-Jean, c'est bien ça?

M. BRUNO PICARD:

Pas Duvernay, c'est... voyons, j'ai un blanc de mémoire, Bourassa? Ah, pour l'alimentation?

LE PRÉSIDENT :

C'est ça.

M. BRUNO PICARD:

Oui. Oui.

LE PRÉSIDENT :

Pour atterrir au poste Saint-Jean, je veux juste comprendre, là, on part de Duvernay, Saraguay, Des Sources, Saint-Jean.

M. BRUNO PICARD:

Effectivement, l'alimentation primaire vient du poste Duvernay. Bon, vous avez l'identification des postes à l'écran, c'est plus clair. Comme vous pouvez le constater, le poste Bourassa a été mis en service l'année passée en 2015 ainsi que Bélanger. Et vous avez Fleury qui est en cours pour 2017 avec la séquence : De Lorimier 2018, 2019, 2020.

THE CHAIRMAN:

We're talking about Duvernay, Saraguay, Des Sources and Saint-Jean, am I right?

Mr. BRUNO PICARD:

Not Duvernay, no. Is it Bourassa? Oh, for the supply lines?

THE CHAIRMAN:

Yes, to get to Saint-Jean.

Mr. BRUNO PICARD:

Yes.

THE CHAIRMAN:

I want to be clear. Duvernay then Saraguay, then Des Sources and then Saint-Jean.

Mr. BRUNO PICARD:

Yes, that's correct. Initially it comes from Duvernay. So we have the different stations and substations on the screen, the Bourassa one was commissioned last year as well as Bélanger. Fleury will be commissioned in 2017 and we have the sequencing 2018, 2019 and 2020.

Donc, vous voyez, on a un plan de conversion sur l'Île de Montréal. Et on a présentement d'autres postes plus vétustes qui s'en viennent, qui sont en analyse pour les années à venir.

Vous voyez — si tu peux revenir juste un coup avant —, on voit en rose l'île de Montréal et, par la suite, tranquillement, on convertit les postes à vingt-cinq mille volts (25 000 V). L'infrastructure de distribution dans les rues est convertie.

La région qui nous touche, c'est le poste Saint-Jean que vous voyez hachuré donc à terme, le rose va être transformé en vert. On va passer d'une ossature de distribution de douze mille volts (12 000 V) à vingt-cinq mille volts (25 000 V).

M. MATHIEU BOLULLO:

C'est essentiellement pour cette raison-là qu'il y a un période transitoire, là, notamment pour, dans le cadre du projet qui nous concerne, donc sur une période de cinq ans, on va progressivement démanteler l'infrastructure 12 kV puis la transformer à 25 kV.

LE PRÉSIDENT :

Un autre point de précision qui fait suite un point à l'interrogation qu'on avait hier concernant Baie d'Urfé, où vous nous aviez confirmé qu'actuellement, il n'y a pas de projet pour ce qui est d'une éventuelle

So we have a conversion plan for all Montreal Island. And right now, we have other stations or substations that are older that we'll be analyzed for the coming years.

You can also see the pink colours here so, slowly but surely, we will be converting the stations to twenty-five thousand volts (25,000 V). So the distribution network is being converted as well.

Now, we're interested in the Saint-Jean substation and you can see this area on the screen. So pink will move over to green, and we'll go from twelve thousand (12,000) to twenty-five thousand volts (25,000 V).

Mr. MATHIEU BOLULLO:

This is basically why there is a transition period in this project. Over a five-year period, we will be progressively dismantling the 12 kV infrastructure and going over to 25kV..

THE CHAIRMAN:

Another item here following the question that were asked yesterday concerning Baie d'Urfé, you confirmed that there is no project right now to convert from 120 to 315 kV. We're talking about the pink

conversion 120 à 315 kV. On fait référence ici à la zone rose en quelque sorte qui, à terme, pourrait faire l'objet d'une réfection, c'est ce que je comprends?

M. BRUNO PICARD:

Oui. On évalue nos projets sur un horizon d'à peu près quinze (15) ans. Ce qu'il faut comprendre c'est qu'à Baie d'Urfé, il y a eu des additions de transformateurs et d'équipements majeurs à travers les années, contrairement au poste Saint-Jean où les équipements étaient rendus en fin de vie utile, le poste Baie d'Urfé possède encore des équipements qui peuvent rendre un service encore pendant quelques années. Donc, à court terme, il n'est pas prévu de convertir l'ancienne partie 12 kV.

LE PRÉSIDENT :

Une autre question qui est accessoire. Vous vous proposez de rénover le poste Saint-Jean; est-ce que vous prévoyez d'éventuels nouveaux équipements qui seraient, à terme, installés au poste Saint-Jean? Est-ce que vous surdimensionnez le poste Saint-Jean de façon à pouvoir éventuellement répondre à un ajout d'équipement pour répondre aux besoins qui pourraient être en augmentation dans le coin de Dollard-des-Ormeaux? Parce qu'on a vu dans des projets antérieurs d'Hydro-Québec où on prévoit le long terme puis qu'on dimensionne, en quelque sorte, les équipements pour, même s'ils ne sont pas planifiés, de façon à ce

area over there, and later on you might change that one as well?

Mr. BRUNO PICARD:

Yes. We're looking at our projects to over a fifteen (15) year period. So over in Baie d'Urfé, there were additional transformers and major equipment over the years that were added, contrary to the Saint-Jean substation where we were at the end of the useful life. But Baie d'Urfé has equipment that can still be useful, facilities that are still good for a few years. So in the shortfall, we don't expect to be converting from 12 to 25.

THE CHAIRMAN:

Another question here. You want to be renovating the Saint-Jean substation; do you expect new facilities or new pieces of equipment to be set up at Saint-Jean? Is it bigger than what you actually need right now to be able to answer future needs, to meet the needs that would come up in the future if they were greater around the Dollard-des-Ormeaux area? Because in previous projects by Hydro-Québec, we saw that there is long term planning and the facilities are built in such a way that they could have additional equipment.

qu'éventuellement, il puisse avoir des ajouts d'équipements.

M. BRUNO PICARD:

Tout à fait. En fait, Hydro-Québec TransÉnergie, les postes satellites qu'on installe sont normalisés. On prévoit majoritairement quatre baies de transformation. Comme initialement, on va installer deux transformateurs pour répondre aux besoins initiaux du poste. Ultérieurement, avec la croissance de la charge, un autre transformateur va être ajouté lorsque la demande va le requérir.

LE PRÉSIDENT :

C'est beau, je vous laisse continuer.

M. MATHIEU BOLULLO:

Et, à terme, bien, ce poste-là pourra accueillir jusqu'à quatre transformateurs.

Puis vous savez, la façon qu'on exploite le réseau, dans le fond, dans un poste, si à l'initial on a deux transfos, on fonctionne toujours avec une condition d'exploitation du réseau qui peut nous permettre de perdre un équipement et de quand même rendre le service.

Donc, un fait intéressant, c'est qu'un poste qui, à l'initial, a deux transfos, va pouvoir fournir une certaine capacité qui est équivalente à un des deux transfos. C'est comme ça qu'on fonctionne.

M. BRUNO PICARD:

Yes. That is the case. Hydro-Québec TransÉnergie has the satellite substations that are normalized. Mostly, we have four types of transformations, initially two transformers to meet the initial needs of the substation later on with the growth. In load, another transformer would be added when demand is there.

THE CHAIRMAN:

Very well.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

And later on, we could have up to four transformers in that substation.

And the way that we operate the system, initially we may have two transformers and we always work in a way that we can actually lose a piece of equipment but still provide the service.

So, if initially we have two transformers, we can provide some capacity, the equivalent of, you know, one of the two transformers.

À partir du moment où on en ajoute un troisième, bien là, automatiquement on double la capacité du poste parce que, de un sur deux, qui est notre contingence, si vous voulez, quand on ajoute un troisième, bien là, on peut fonctionner à moins un, donc deux transfos. Donc, ça double la capacité au moment où on ajoute un troisième transfo. O.K.

LE PRÉSIDENT :

Donc, c'est prévu, mais ce n'est pas planifié. Dans le sens que, à terme, vous ne voyez pas le besoin qui ferait que vous doubleriez les équipements en quelque sorte, là.

M. BRUNO PICARD:

Non. Le poste est prévu pour inclure deux transformateurs supplémentaires, mais ces équipements-là sont ajoutés lorsque la croissance le justifie. Comme l'a dit mon collègue, Mathieu Bolullo, hier, on investit pour rendre un service au minimum. Le besoin ne requiert pas le troisième transformateur.

LE PRÉSIDENT :

Je vous laisse continuer.

M. MATHIEU BOLULLO:

En fait, puis l'autre élément aussi à ajouter, c'est que ce qu'on fait à Saint-Jean va permettre, entre autres, de décharger le

And when we add a third one, then automatically we're doubling capacity at the substation because one out of two is of course required and when you add a third one, we can always actually be using one less than three, so two at any point in time. So we would be doubling capacity in adding a third transformer.

THE CHAIRMAN:

So that might be done in the future but it's not part of the initial plan. You don't see any point in time immediately where you would double capacity.

Mr. BRUNO PICARD:

No. We can have two additional transformers later on but these pieces of equipment would be added when there's growth in demand. As my colleague said yesterday, we are investing to provide service to at least meet the needs and we don't need a third transformer at this point in time.

THE CHAIRMAN:

So go ahead.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

The other thing that needs to be added is that what we're doing in Saint-Jean will allow us to make sure that the

poste Des Sources aussi. Donc, ça va aider le poste Des Sources qui arrive à sa pleine capacité, donc ça va retarder l'atteinte de la capacité ultime du poste Des Sources aussi. Donc, ça va le décharger en faisant le projet qu'on fait actuellement.

M. BRUNO PICARD:

Et puis juste pour faire un peu de pouce sur ce que vient de dire mon collègue, comme vous pouvez le voir à l'écran, le poste Des Sources « DES » ici, vous voyez la zone d'alimentation est très grande; c'est un poste qui est rendu à pleine capacité. Le projet du poste Saint-Jean va être très bonifiant pour se donner la latitude de réaliser la pérennité de l'île de Montréal.

LE PRÉSIDENT :

C'est complet? On a fait le tour. Merci.

LE COMMISSAIRE :

Peut-être simplement dans les prévisions, dans les cinq prochaines années pour les postes à venir, les réfections à venir, ça ressemble à quoi?

M. BRUNO PICARD:

Les postes à venir, la pérennité est faite en fonction de l'état des équipements et de l'accroissement de la charge fournie par Hydro-Québec Distribution.

Des Sources substation doesn't have to be at full capacity. So that substation can be using for a longer period of time, thanks to this project.

Mr. BRUNO PICARD:

Just to be clear here, following up on what my colleague said, you can see the Des Sources substation "DES" over here, so you can see this area, it's quite large, and so it's working at full capacity right now. And Saint-Jean will be very good, will give us some leeway to provide service on Montreal Island in a durable fashion.

THE CHAIRMAN:

Is that it? We've dealt with the issues. All right, very well.

THE COMMISSIONER:

Perhaps I would simply like to look at the forecast for the five coming years for future substations, what would things look like?

Mr. BRUNO PICARD:

Well upcoming substations; well, sustainability is based on the state of the equipment and the loads that is required by Hydro-Québec Distribution.

On a quelques projets en analyse, présentement. Si on regarde à l'écran les zones en rose, on a Jeanne D'Arc, on avait Laurent; Baie d'Urfé, c'est beaucoup plus tard, mais de mémoire, une zone au centre qui est en analyse, mais c'est une combinaison de la pérennité et de l'accroissement en charge du distributeur.

M. MATHIEU BOLULLO:

En fait, la façon de l'expliquer c'est ce qui déclenche la séquence en ce moment, c'est beaucoup la pérennité, donc le vieillissement des équipements. Mais à terme, dans le fond, vous voyez ici, au centre de l'île, ce qui se dessine, c'est une espèce — excusez, j'ai de la difficulté à être stable —, mais c'est le développement d'une espèce de colonne vertébrale, ici, à 315 kV.

Donc, à partir du poste Fleury, éventuellement, il y aura prolongation du réseau 315 pour vraiment bien asseoir l'ossature 315 kV sur l'île et ensuite, à partir de là, pouvoir, on parlait du... ça, c'est dans le coin de ce secteur-là, donc pouvoir atteindre ces secteurs-là à 315 kV, éventuellement.

Dans les prochains projets, bien, vous avez vu Montréal-Nord, il y avait des besoins dans le coin, ici, de... où il est, Longue-Pointe, ici.

We have been analyzing different projects. On the screen, the pink areas — you have Jeanne D'Arc, there was also Laurent, and Baie d'Urfé would be later on, much later on, but if memory serves, there is an area in the centre there which is being analyzed, but it's a combination of, you know, sustainability and the growth in the load that's needed.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

What triggers the sequence of events right now is the sustainability, so equipment that is getting older. But you can see in the central part of the island, you're seeing a situation here where you can see a backbone, so to speak, using 315 kV.

So from Fleury on, there will be an extension of the 315 line so that we can get a good backbone for the 315 kV and later on, in this area here, we can reach those other areas by providing 315 kV.

Upcoming projects, well you saw Montreal North, there were needs over here around Longue-Pointe.

M. BRUNO PICARD:

Longue-Pointe, effectivement.

M. MATHIEU BOLULLO:

Longue-Pointe et éventuellement des postes plus vers la partie du centre-ville. Donc, peut-être trois ou quatre autres projets à terme, en fonction du déclencheur qui est la pérennité; le remplacement de l'équipement.

M. BRUNO PICARD :

Merci. C'est bon pour cette question Monsieur le président?

LE PRÉSIDENT :

On pourrait peut-être revenir entre le lien entre le poste Des Sources et Saraguay, c'est bien ça? C'est là, vous êtes Duvernay, Saraguay, Des Sources? Je veux dire, évidemment, là, en fonction de l'information qu'on avait de disponible, l'étude d'impact était focalisée strictement sur le projet entre Des Sources et Saint-Jean, on voudrait savoir un peu mieux, pour ce qui est de la ligne à 315 kV qui passe de Saraguay à Des Sources.

Je veux dire, dans quel milieu exactement cette emprise puis cette ligne évoluent? Est-ce que c'est un tissu qui est semblable à la proposition que vous faites pour ce qui est du poste Des Sources - Saint-Jean? Est-ce que c'est strictement du

Mr. BRUNO PICARD:

Yes, Longue-Pointe.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Longue-Pointe and later, toward the downtown core. So three or four additional projects, depending on the trigger which is basically sustainability, replacing older equipment, older facilities.

Mr. BRUNO PICARD:

Thank you, thank you that's it for my question.

THE CHAIRMAN:

Maybe we could go back and look at the link between the Des Sources substation and the Saraguay one. So Duvernay, Saraguay, Des Sources, right? And, of course, based on the information that we had, and the impact study looks at what's going on between Des Sources and Saint-Jean, but we would like to get a better grasp of the 315 kV line that goes from Saraguay to Des Sources.

What kind of environment is this right-of-way on, is it a situation that is similar to what we're dealing here with for Saint-Jean? is it only residential, residential commercial, densely populated?

résidentiel, résidentiel commercial? Est-ce que c'est densément peuplé?

Essayez de nous donner un point de repère pour comparer le projet qui est à l'étude actuellement, puis de voir dans quelle mesure la ligne qui alimente le poste Des Sources est dans un milieu qui est comparable ou pas, là, histoire de faire comprendre à la commission, si on se retrouve devant un milieu qui est semblable ou différent. En tout cas, c'est quoi un peu les similitudes, les différences entre les milieux pour ce qui est de la ligne à 735 kV entre Saraguay et Des Sources, s'il vous plaît.

M. MATHIEU BOLULLO:

Donc, on parle essentiellement de la ligne qui est entre le poste Des Sources et qui va vers l'est au poste Saraguay, c'est ça?

Donc, je vais laisser mon collègue faire la description, mais essentiellement, les milieux traversés sont sensiblement les mêmes.

M. PIERRE VAILLANCOURT: :

Oui, parce qu'on reste essentiellement, bien, vous savez dans la partie ouest de Montréal où est-ce que c'est densément peuplée puis on rentre sur l'Île de Laval en grande partie, alors ça reste des périmètres, en grande partie, qui sont urbanisés de façon similaire.

Try and do a bit of comparison so that we can compare this project and see to what extent the line that is supplying the Des Sources substation is comparable or not to this one, so that the Commission may understand if we are in a host environment that is similar or different. What are the similarities and the differences?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

So, basically we're looking at the line that goes from Des Sources, go east to Saraguay.

So I'll ask my colleague to describe it, but basically the host environment is very similar, pretty much the same.

Mr. PIERRE VAILLANCOURT::

Yes, in the western part of the island, well, it's densely populated and we're looking at Laval as well, so much of this area is urbanized in a similar fashion.

Je n'ai pas beaucoup d'information là-dessus comme telle, c'est pour ça que je ne veux pas commencer à trop étirer mon discours, mais comme vous voyez, on est sur l'île de Laval. Alors, on peut se faire une idée.

LE PRÉSIDENT :

Donc, on peut dire à des milieux similaires avec une forte proportion de résidentiel, c'est bien ça?

M. MATHIEU BOLULLO:

Bien, en fait, sur la partie qui est sur l'île de Montréal, oui, mais en fait, je ne veux pas... on pourrait mettre à l'écran une photo. — Est-ce qu'on a une photo sur Google Earth? Ah, O.K. Bien, je vais demander à mon collègue qui a l'information, Jean-Philippe Rousseau qui peut vous décrire le milieu qui est à l'est du poste Des Sources.

Désolé pour le petit imbroglio.

M. JEAN-PHILIPPE ROUSSEAU

Bonsoir, mon nom est Jean-Philippe Rousseau. Je suis conseiller, Relations avec le milieu et un peu les affaires publiques et gouvernementales sur l'île de Montréal.

Non, pas cet acétate-là, l'acétate où on voit vraiment les lignes oranges. Oui, celle-là. Alors, est-ce qu'on a le pointeur?

I don't have all that much information to add, so I can't talk to this at length but you were on Laval Island so it's quite similar.

THE CHAIRMAN:

So one might say that the environment is similar; there's lot of residential areas?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Well actually, the part that's on Montreal Island, yes, indeed. And we could show you a slide or a picture. Do we have a picture using Google Earth? Actually, my colleague has this kind of information; Mr. Jean-Philippe Rousseau can describe the host environment east of the Des Sources substation.

I'm sorry if I got things mixed-up here for a minute.

Mr. JEAN-PHILIPPE ROUSSEAU

Thank you. My name is Jean-Philippe Rousseau. I'm an advisor; I deal with relations with the host environment and public affairs here on Montreal Island.

No, that's not the right slide, the one where you see the orange lines? Yes, that's the right one. So can I have the pointer?

Alors, un peu comme mes collègues mentionnaient, on a deux lignes à 315 qui arrivent de Laval ou qui arrivent du nord, qui se branchent à Saraguay, et on a ici la ligne à 315 qui vient se brancher à Des Sources.

La ligne à 120, ici, elle part de Saraguay et actuellement, elle est branchée à Saint-Jean. Elle n'est pas branchée à Des Sources. Alors, en fait, si on monte le boulevard Des Sources, en voiture ou à pied, et qu'on jette un coup d'œil vers la droite, on va bien voir que la ligne 315 et la ligne à 120, elles existent déjà dans un corridor qui est bordé également par des maisons ou par des résidences de type copropriété, plutôt, là. En fait, c'est résidentiel.

C'est résidentiel. C'est la même chose ici. Entre Des Sources et Saint-Jean, on parle peut-être plus de maisons unifamiliales, mais de ce côté-ci, on parle de copropriétés, donc beaucoup de maisons de type maisons de ville ou de petits plex avec des condos, mais en fait, c'est le même type de résidence, là, c'est résidentiel.

Alors, on parle bien d'une ligne 315 qui part de Saraguay - Des Sources, en fait qui a déjà existé jusqu'à Saint-Jean, comme on l'a expliqué hier soir, mais qui a été démantelée en 98 entre Des Sources et Saint-Jean.

So as my colleagues pointed out, we have two 315 lines coming from Laval that connect at Saraguay and we have the 315 line that connects to Des Sources.

The 120 line here goes from Saraguay, and right now it's connected to Saint-Jean, and not to Des Sources. And so, in fact, if you go up to Des Sources boulevard, driving or walking, and if you look to your right-hand side you can see that the 315 line and the 120 line are already there in a corridor alongside houses, residences, condos and what have you, so it's residential.

And it's pretty similar over here between Des Sources and Saint-Jean, although these are mostly single family homes and over there it's mostly condos and townhouses, duplexes, triplexes and so on with condos, the same kind of residence, I mean it's basically residential.

So this is a 315 kV line from Saraguay to Des Sources; it once did exist all the way to Saint-Jean but was dismantled in 1998 between Des Sources and Saint-Jean.

LE PRÉSIDENT :

La ligne à 315 kV entre les deux postes est existante depuis combien de temps?

M. JEAN-PHILIPPE ROUSSEAU

1975.

LE PRÉSIDENT :

1975.

M. JEAN-PHILIPPE ROUSSEAU

Oui.

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que vous avez eu des types de plaintes concernant la 315 kV entre Saraguay puis Des Sources? Quel type de représentations que les citoyens vous ont fait en regard de cet équipement-là?

M. JEAN-PHILIPPE ROUSSEAU

En fait, des plaintes? Des plaintes au niveau de l'impact visuel, au point de vue...? Des plaintes?

LE PRÉSIDENT :

Au sens général, là. Bruit...?

THE CHAIRMAN:

And the 315 kV line between the two substations how long has that been there?

M. JEAN-PHILIPPE ROUSSEAU

1975

THE CHAIRMAN:

1975.

Mr. JEAN-PHILIPPE ROUSSEAU

Very well.

THE CHAIRMAN:

Did you have any complaints for the 315 kV between Saraguay and Sources? What have citizens been saying regarding those facilities?

Mr. JEAN-PHILIPPE ROUSSEAU

Well complaints in terms of the visual impacts or...?

THE CHAIRMAN:

Well generally, by and large. Noise...?

M. JEAN-PHILIPPE ROUSSEAU

En fait, on n'en a pas eu. À ma connaissance, on n'en a pas eu. On n'en a pas eu. Lorsqu'est arrivé le temps de faire de l'entretien, au niveau de la végétation sous la ligne, parce qu'on se doute bien que sous une ligne à haute tension, on ne conserve pas des arbres à grand déploiement, donc des chênes, des érables, des peupliers.

Au long des années, des fois, il y a des arbres, soit qu'ils ont été plantés là par des gens, sans autorisation, ou qui ont poussé là seuls, mais il arrive un moment où Hydro-Québec doit aller les couper pour prévenir le risque, en fait pour gérer ou prévenir le risque de l'arc électrique.

Mais, alors, c'est sûr, lorsqu'on doit agir de cette façon-là, les gens ne sont pas nécessairement heureux, mais il en va de la sécurité du public et de la fiabilité du réseau.

LE PRÉSIDENT :

Donc, ça serait au regard des inconvénients pour ce qui est de l'entretien de l'emprise de la ligne?

M. MATHIEU BOLULLO:

Essentiellement, c'est dans les dernières années, on a eu à faire un plan d'entretien de la maîtrise de la végétation sur l'île de Montréal, puis ça a soulevé quelques enjeux, notamment dans ce

Mr. JEAN-PHILIPPE ROUSSEAU

No, we did not get any complaints that I know of. No complaints. When we did maintenance work, we had to look at the vegetation under the line, because under a high voltage linem of course we don't want any large trees, oaks, maple trees, and poplars.

So some had been planted by people without it being authorized or they grew on their own. And at some point in time, we have to fell those trees to prevent the risk that there would be an electric arc.

And when we need to do that, people might not be happy, but we have to make sure that everything is safe.

THE CHAIRMAN:

So there is a certain number of, you know, inconveniences during maintenance.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Well, over the past few years, we had to do maintenance, we had to deal with the plant life and a few people were unhappy with that. But by and large, what we're saying is that we're not getting

secteur-là. Mais autrement que ça, ce qu'on dit, c'est qu'il n'y a pas de plaintes au niveau du bruit ou, en tout cas, à notre connaissance, là, dans ce secteur.

LE PRÉSIDENT :

Puis quel type de pylônes qui sont employés?

M. JEAN-PHILIPPE ROUSSEAU

Des pylônes... je m'excuse, vas-y.

M. MATHIEU BOLULLO:

Ce sont des pylônes de type treillis et les images que vous voyiez hier, c'était des treillis à empattement réduit. Ce qui est dans cette section-là, c'est des pylônes à quatre pieds, donc avec un empattement plus large donc à la base.

LE PRÉSIDENT :

Puis à l'œil, on parle d'une distance de cinq, sept kilomètres, dix kilomètres? Pour ce qui est entre Des Sources et Saraguay, en termes de longueur?

M. JEAN-PHILIPPE ROUSSEAU

Écoutez, bonne question.

complaints because of noise or what have you.

THE CHAIRMAN:

And what kind of towers are used there?

Mr. JEAN-PHILIPPE ROUSSEAU

(No translation).

Mr. MATHIEU BOLULLO:

These are lattice towers and the pictures you saw yesterday were reduced footprints lattice towers. Over there you have four feet, so they have a larger footprint.

THE CHAIRMAN:

And we're talking about what kind of distance, five or seven or ten kilometers overall? Between des Sources and Saraguay, how long is that line?

M. JEAN-PHILIPPE ROUSSEAU

(No translation).

M. MATHIEU BOLULLO:

Bien, on voyait, à l'œil, on voyait puis c'est à peu près le double, là. On parlait de trois, quatre point cinq kilomètres. On a une photo si voulez, la 150.

LE COMMISSAIRE :

La hauteur de ces pylônes, c'est quoi, ceux à 315?

M. MATHIEU BOLULLO:

C'est essentiellement la même, là, entre, disons entre quarante et cinquante mètres (40-50 m).

Donc ça, c'est une photo de la ligne juste à l'est du poste Des Sources.

LE PRÉSIDENT :

Puis là, est-ce qu'il y a eu des aménagements qui ont été faits dans l'emprise? Piste cyclable...?

M. JEAN-PHILIPPE ROUSSEAU

De ce côté-là, en fait, on est sur des terrains privés qui appartiennent à des copropriétés privées, donc. Donc, entre Saint-Jean - Des Sources, il y a une partie du terrain qui appartient à Hydro, il y a une partie du terrain, de l'emprise, qui appartient à la Ville, mais à l'est de Des Sources, on est vraiment sur des terrains privés que les

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Basically the double of what we're looking at. Four point five kilometers actually. We have a picture if you want to see it.

THE COMMISSIONER:

And how high are those towers?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Basically the same, forty to fifty (40-50) meters.

So this is a picture of that line just east of Des Sources substation.

THE CHAIRMAN:

Was anything done, any work done in the right-of-way? Bicycle path or what have you?

Mr. JEAN-PHILIPPE ROUSSEAU

Over at that end, well these are private lands actually, they belong to, you know, private citizens. So between Saint-Jean and Des Sources, part of the land belongs to Hydro-Québec, and part of the right-of-way belongs to the Municipality but east of Des Sources, these are private plots of land and people can do what they want with them basically.

gens peuvent aménager ou qu'ils ont aménagés à leur façon, selon leur souhait.

M. MATHIEU BOLULLO:

Des terrains privés sur lesquels on a des servitudes. C'est des terrains asservis, mais qui demeurent, le fond de propriété demeure la propriété des propriétaires initiaux.

LE PRÉSIDENT :

Puis c'est quoi les contraintes que les propriétaires rencontrent au regard des aménagements qu'ils souhaiteraient faire sur leurs terrains dans l'emprise.

M. MATHIEU BOLULLO:

Je vais demander à Régis Tellier, qui est directeur de l'immobilier, des Services immobiliers à Hydro-Québec sur ce qui est permis, ce qui n'est pas permis sous les lignes.

M. RÉGIS TELLIER

En fait, essentiellement, les droits de servitude, c'est des droits de non-construction, des droits qui permettent l'exploitation de la ligne, ça fait que souvent, nous, quand il y a des propriétaires qui veulent pouvoir jouir de certaines parties de leur propriété, on émet des permissions. C'est un genre de document légal qui s'apparente à un bail où est-ce que là-dedans on vient un peu donner, rappeler un

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Private lands for which we have servitudes of course, rights-of-way. But the lands still belong to the owners.

THE CHAIRMAN:

And what are the constraints for these owners in terms of what they may want to be doing for the land use there?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

So we have an expert from Hydro-Québec on what is allowed and not allowed on the lines.

Mr. RÉGIS TELLIER

Essentially, these rights-of-way are permits for construction or operations of the land by who are owners or... you know, we'll issue permissions for land owners or property owners who are close to the rights-of-way.

peu les droits, au niveau des responsabilités, ces choses-là, partagées.

Essentiellement, ça ressemble à ça, mais c'est juste dans un but de pouvoir exploiter notre réseau de façon sécuritaire.

LE COMMISSAIRE :

Donc, essentiellement, les gens peuvent mettre des cabanons, mais à condition qu'ils ne soient pas plus qu'une certaine hauteur. Ils peuvent mettre des balançoires pour les enfants des choses comme ça?

M. RÉGIS TELLIER

Bien, souvent, on va voir dans ce type de... ils vont mettre des jardins, des choses comme ça. C'est sûr qu'il y a certains aménagements... comme des piscines, ce n'est pas toléré. O.K. Des piscines, des choses comme ça.

Des cabanons, dans la mesure où est-ce qu'on est capable d'enlever rapidement, mais c'est vraiment de quoi qui pourrait être... souvent, les lignes de haute tension, le niveau de tolérance qu'on a est très faible, là, contrairement à une ligne de distribution où est-ce que là, oui, les cabanons, ces choses-là vont être permis davantage. Mais une ligne à haute tension, ça se limite essentiellement à des fois des jardins ou des choses comme ça.

Essentially that's how it works and it's all whether to operate our systems securely.

THE COMMISSIONER:

People can set up a shed or a garden shed but there might be, you know, at certain heights but they can put swings, sometimes little gardens.

Mr. RÉGIS TELLIER

Although swimming pools would not be tolerated, that kind of things is not...

But sheds, sure, providing that they could be taken down quickly because when you have high-voltage wires, for some things we need, you know, we have low tolerance for certain things. So people can have their gardens below for sure.

LE PRÉSIDENT :

Des préoccupations qui ont été exprimées quant au repère visuel, éventuellement, qui serait exigé par Transports Canada pour ce qui est de l'approche de Dorval. Pour ce qui est de la ligne dont on parle, Saraguay - Des Sources, est-ce qu'il y a eu cette exigence-là qui a été imposée pour ce qui est de l'infrastructure?

M. MATHIEU BOLULLO:

Notre conseillère, Autorisations gouvernementales, Natalie Nicole, sur justement les demandes d'autorisation.

Mme NATALIE NICOLE

Bonjour, Monsieur le commissaire. Il y a eu une question adressée, suite à une question qui a été obtenue le 30 mars dernier et la réponse de Transports Canada a été négative, là. Dans le fond, il n'y a aucun balisage qui est requis pour la ligne qui va être construite entre Des Sources et Saint-Jean.

LE PRÉSIDENT :

O.K. Puis pour ce qui est de celle de Saraguay - Des Sources, c'est la même situation?

Mme NATALIE NICOLE

Même chose. Exact.

THE CHAIRMAN:

Any concerns in terms of visual impacts and what about requirements by Transports Canada? Are there any particular requirements imposed regarding the infrastructure?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

So Natalie Nicole, our expert on Authorizations.

Ms. NATALIE NICOLE

There was a question addressed subsequent to another question posed last March 30th and Transports Canada's response was negative. There is no requirement for the line to be built between Des Sources and Saint-Jean.

THE CHAIRMAN:

And for the other one?

Ms. NATALIE NICOLE

Same situation.

LE PRÉSIDENT :

Merci. Monsieur Paquin? C'est beau?

LE COMMISSAIRE :

Oui. Si on revenait maintenant au projet lui-même, est-ce que vous pourriez nous confirmer l'échéancier puis le coût du projet? On en a parlé hier, mais juste nous donner les chiffres, les plus récents chiffres et l'échéancier de réalisation?

M. MATHIEU BOLULLO:

En fait, pour l'échéancier, donc on compte obtenir les autorisations nécessaires à l'automne, cet automne. Puis, par la suite, débiter les travaux associés à la ligne et au poste en 2017. Les travaux de poste vont se poursuivre jusqu'en 2018 et, ensuite, en 2019, au printemps, la mise en service de la ligne et du poste et puis, ensuite de ça, progressivement, comme je disais, le transfert des charges du 12 kV vers le 25 et simultanément, bien, là, le démantèlement éventuel de toute la portion 120 kV dans le poste Saint-Jean. Donc, c'est au niveau de l'échéancier.

Puis au niveau des coûts, bien, c'est un projet de quatre-vingt-dix millions (90 M). Donc, soixante-seize millions (76 M) pour le poste, quatorze millions (14 M) pour la ligne.

THE CHAIRMAN:

Thank you. Mr. Paquin? That's satisfactory?

THE COMMISSIONER:

Yes. Could we please come back to the actual project itself and could you confirm some timelines and the costs, the most recent cost figures you have?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Well, for the calendar we hope to get the necessary authorizations by the fall. And then, we'll begin the work regarding the substation and the lines in 2017. The substation works will continue right through till 2018 and then by 2019, the spring time, we'll have the commissioning of both the line and the substation. And then, as I explained, progressively transfer the loads from 12 kV to 25 and then, the eventual dismantling of the 125 kV in the Saint-Jean substation. So that's it for the timeline.

And as to the costs, its ninety million (90 M). Seventy-six million (76 M) for the substation and fourteen million (14 M) for the line.

LE COMMISSAIRE :

Au niveau de l'opération conjointe de la section à 120 puis de la section à 315, ça risque de durer combien d'années, selon vous, avant que vous puissiez déconstruire la section à 120?

M. MATHIEU BOLULLO:

Jusqu'en 2026.

LE PRÉSIDENT :

Donc, les deux équipements vont se côtoyer de quelle année à quelle année, de 2019 à ...?

M. MATHIEU BOLULLO:

2019 à 2026. Donc six à sept ans.

LE PRÉSIDENT :

Ça fait six, sept ans.

LE COMMISSAIRE :

Dans la décision de la Régie et puis dans certains endroits dans l'étude d'impact, vous parlez qu'il y aurait aussi des travaux connexes à réaliser. Pourriez-vous nous décrire l'ampleur de ces travaux connexes là, s'il vous plaît?

THE COMMISSIONER:

For the joint operations of the 315 section and the 120 section, how long will that co-management or operations last for?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Until 2026.

THE CHAIRMAN:

So for how many years will both equipment be there?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

From 2019 to 2026.

THE CHAIRMAN:

(No translation).

THE COMMISSIONER:

In the Regie's decision and also in the impact study, you said that there were other works to be done. Could you explain what you mean by that, some additional work, parallel work?

M. MATHIEU BOLULLO:

Je vais demander à Martin Lapalme, qui est ingénieur de projet pour la partie Postes, de venir vous décrire les travaux connexes associés essentiellement à... c'est des travaux qui sont associés aux travaux de postes.

M. MARTIN LAPALME:

Bonjour, Monsieur le commissaire. Mon nom est Martin Lapalme, je suis ingénieur de projet pour le poste.

Pour ce qui est des travaux connexes, il y a des travaux connexes du côté distribution et les travaux connexes du côté de la ligne 120 kV.

Donc, pour ce qui est de la ligne 120 kV, il va y avoir des travaux qui sont les travaux préalables, qui vont débiter en 2016, qui sont constitués simplement des deux aérosouterrains qu'on va enfouir juste adjacents au poste. Un tronçon d'enfouissement de peut-être de trois cents mètres (300 m).

M. MATHIEU BOLULLO:

Donc, essentiellement, c'est qu'on a besoin, la ligne qui passe devant le poste à 120 kV, du poste actuel, pour les besoins du poste 315, il faut agrandir. Donc, on a vu hier, on parlait qu'on avait besoin d'une superficie de vingt-six mille mètres carrés

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Martin Lapalme, who is the project engineer, will come and explain the different construction work associated to the substation project.

M. MARTIN LAPALME:

Good afternoon Commissioner. My name is Martin Lapalme and I'm a project engineer for the substation.

Now for this ancillary work, we could call it that, there is work for distribution as well as the 120 kV line.

So for the 120 kV line, there is going to be preliminary work and that will start in 2016. And it consists of these underground works. Just adjacent to the substation there will be a tunnel of some three hundred (300) meters.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Well, what it is, essentially, is the line that goes in front of the substation, the current substation for the 315 substation; we have to have an expansion. We need twenty-six thousand square meters (26,000 m²) that's more than what we have

(26 000 m²) qui est plus grande que le poste actuel. Donc, on doit étendre la cour du poste vers l'emprise de la ligne, et là, il y a la ligne 120 kV.

Donc, les travaux préparatoires, c'est qu'on va intercepter la ligne 120 kV à la hauteur du poste et on va la rentrer dans le poste pour pouvoir construire au droit d'où est la ligne 120 kV. Donc ça, c'est une première partie des travaux connexes qui sont requis, qui sont décrits d'ailleurs dans l'étude d'impact. C'est une première partie des travaux en lien avec la ligne 120 kV et le poste.

Puis ensuite, on parle de travaux de distribution à ce moment-là?

M. MARTIN LAPALME:

Les travaux de distribution, c'est simplement des relocalisations ponctuelles des ouvrages de distribution pour le prolongement de la ligne 315 et de permettre aussi l'enfouissement d'une partie de la ligne 120 qu'on vient de parler.

Puis, il y a aussi les travaux préalables de distribution qui vont commencer, de 2016 jusqu'à 2023, en fonction de différentes zones pour la conversion du 12 kV au 25 kV. Ça se fait, ça, en fonction de l'architecture du réseau pour permettre des transferts de zone en zone, éviter les coupures de service. Donc, tout se fait sans coupure de service et puis

now. So we have to expand the yard, the substation.

So there is preliminary work to be done. We're going to intercept the 120 kV line at the level of the substation and we're going to enter it into the substation. So that will be the first preliminary ancillary work and that is described in the impact study for the first part of the work that ties in with 120 kV line and substation.

And the distribution work, is that the timely relocation of certain distribution infrastructures?

Mr. MARTIN LAPALME:

Yes, for 315 and also to allow one to put some infrastructures underground.

And then, preliminary work for distribution and that will be from 2016 right through till 2023, depending on the different zones and the conversion of the 12 kV to 25 kV, and it all depends on the architecture of the grid. We want to, of course, avoid any cuts in service. So we go step by step and so the transfer unfolds over several years.

ça permet un transfert sur plusieurs années pour préparer l'architecture du réseau.

Ensuite de ça, de 2019 jusqu'à fin 2025, début 2026, là, il va y avoir la conversion officiellement, le transfert des lignes du 12 kV au 25 kV à l'intérieur du poste pour tous les transferts de charge.

Puis le démantèlement, derniers travaux, démantèlement du 120-12.

LE COMMISSAIRE :

O.K. Quelques petites questions de précision. Vous l'enfouissez, la ligne à 120, pour quelle raison, à cause de l'espace?

M. MARTIN LAPALME:

C'est parce qu'on va — peut-être qu'on pourrait montrer dans la...

M. MATHIEU BOLULLO:

On va mettre une image, comme ça vous allez voir. Dans l'emprise, là, vous voyez qu'on doit étendre le poste, puis là, c'est vraiment là où est la ligne 120. Donc, on la rentre dans le poste pour la faire ressortir de l'autre côté du poste.

LE PRÉSIDENT :

Donc, ça serait strictement une question de dégagement de façon à avoir l'espace pour le faire?

Then from 2019 until the end of 2025 or 2026, we'll have the official conversion, the transfer of the lines from 12 kV to 25 kV inside the substation, to be able to transfer all the loads.

And then there's the dismantling that's the last part of the old lines.

THE COMMISSIONER:

When you talk about putting the 120 line underground, what's the reason?

M. MARTIN LAPALME:

Maybe I could show you on one of my slides.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

You'll see that inside the right-of-way, we're going to have to expend the substation and that's where the 120 line is and it will go right into the substation. And it will exit on the other side of the substation.

THE CHAIRMAN:

So, you need the necessary space that's right.

M. MATHIEU BOLULLO:

L'espace nécessaire, notamment pour mettre les bâtiments qui sont requis dans le poste. Donc, du côté sud du poste, il y a un centre d'achats — on est vraiment ceinturé par le boulevard Saint-Jean, par un centre d'achats de l'autre côté, par des résidences de l'autre côté. Donc, le seul espace qui est disponible pour agrandir le poste, c'est vraiment dans l'emprise actuelle des lignes.

M. MARTIN LAPALME:

Donc on le voit mieux ici, O.K.

LE PRÉSIDENT :

Puis dans votre proposition originale, l'aérosouterrain, vous le dégagiez puis qui traversait le poste, la rue et le boulevard Saint-Jean, puis vous avez décidé de le rapatrier dans l'enceinte du poste.

M. MATHIEU BOLULLO:

Oui. À ce moment-là, bien, ça permettait de ne pas avoir de structure aérosouterraine d'un bord du boulevard, ensuite le poste. Donc, on a trouvé une façon d'optimiser l'espace à l'intérieur du poste puis de faire toutes ces opérations à l'intérieur même du poste, du nouveau poste. Donc, ça évite d'avoir des structures aérosouterraines d'un côté. Donc, ça nous permet de tout concentrer au même endroit.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

To be able to put the necessary buildings inside the station. On the south side of the station, there is a shopping mall so we're pretty encircled. We've got the Saint-Jean boulevard on one side, the shopping mall; we've got residences on the other side. The only space available for expansion is in the right-of-way.

Mr. MARTIN LAPALME:

This slide is a better one. Let me show you this one.

THE CHAIRMAN:

In your original proposal, you were opening up and you were going to have it crossed Saint-Jean boulevard but you've decided to do something different.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Yes, because we don't want, you know, anything underneath the boulevard. What we're going to do is just take advantage of all of the space around the substation and avoid having any underground infrastructure on the side of the boulevard, we'll concentrate everything in one place.

LE PRÉSIDENT :

Concernant l'éventuel terrain que vous allez avoir besoin pour ce qui est de l'expansion de votre poste, où vous en êtes rendus? On croit comprendre que l'emprise est la propriété de la Ville, alors est-ce que vous pourriez nous faire l'état de la situation pour ce qui est d'avoir les droits pour éventuellement agrandir votre poste, s'il vous plaît?

M. MATHIEU BOLULLO:

Donc, c'est ça, à cet endroit-là, on est en servitude, donc comme vous l'avez dit, c'est des terrains qui sont propriétés de la Ville. Donc, dans les prochains mois, bien, on va discuter avec la Ville pour voir comment il est possible de se porter acquéreur de cette portion de terrain.

Donc, on est en discussion avec la Ville présentement à ce sujet-là.

LE PRÉSIDENT :

Pour la Ville de Dollard-des-Ormeaux, est-ce que vous avez déjà amorcé une réflexion quant aux demandes éventuelles d'Hydro-Québec sur les droits sur le terrain?

Mme ANNA POLITO :

Il y a eu certaines réflexions.

THE CHAIRMAN:

In terms of the space you're going to need for the expansion, our understanding is that the right-of-way is the City's property. Could you explain the status of that situation? How do you get the rights from the City to expand your substation?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Over here, where I'm pointing, you have the easement. This is land that's owned by the City, so in the coming months we'll have discussions with the City to see how we could acquire this piece of this area.

THE CHAIRMAN:

For the City of Dollard-des-Ormeaux, do you have anything to say, have you started giving thoughts to these discussions?

Ms. ANNA POLITO:

Yes.

LE PRÉSIDENT :

Excusez, Madame?

THE CHAIRMAN:

Excuse-me, Madame?

Mme ANNA POLITO :

Anna Polito.

Ms. ANNA POLITO:

Anna Polito.

LE PRÉSIDENT :

S'il vous plaît, c'est juste pour les besoins de la transcription, je vous remercie, Madame Polito.

THE CHAIRMAN:

(No translation).

Mme ANNA POLITO :

Il y a eu certaines réflexions, si on veut, qui ont été amorcées. Par contre, on s'était entendu qu'aucune décision n'était pour être prise tant et aussi longtemps que les travaux de la commission ne seraient pas terminés.

Ms. ANNA POLITO:

Yes, we've started giving thoughts to the matter. However, we had agreed that no decision would be made as long as the work of the Commission had not been completed.

Donc, ça, ça a été la recommandation du Conseil municipal, donc c'est en attente.

That was the recommendation of our Municipal Councillor so things are pending.

LE PRÉSIDENT :

Donc, d'éventuelles discussions à venir?

THE CHAIRMAN:

So discussions to come eventually.

Mme ANNA POLITO :

À venir, oui.

Ms. ANNA POLITO:

(No translation).

LE PRÉSIDENT :

Merci, Madame. Monsieur Paquin?

THE CHAIRMAN:

Thank you, Madame. Mr. Paquin?

LE COMMISSAIRE :

Pour revenir sur les travaux connexes, les travaux de télécoms sont compris à la ligne 315, puis il y a une ligne de distribution aussi à déplacer si je comprends bien. Est-ce que c'est exact?

THE COMMISSIONER:

To come back to these ancillary works, there's the telecom associated with the 315 line and there's other work that needs to be done, could you just please elaborate?

M. MATHIEU BOLULLO:

Mon collègue va vous donner l'information, Pierre.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

My colleague will give you that information, Pierre.

M. PIERRE VAILLANCOURT:

Ce n'est peut-être pas évident, mais effectivement, il y a une ligne de distribution qui passe en plein centre de l'emprise et puis qu'on doit enlever, justement pour faire place à la ligne à 315 kV. Et puis sur la moitié est, si vous voulez, moitié ouest, pardon, en direction de Saint-Jean, cette ligne-là, il y en a une partie qui va être enfouie, il y a un terne qui va être enfoui et l'autre terne va être mis avec la ligne qui est de la distribution, qui est déjà le long du boulevard De Salaberry, à peu près jusqu'ici, sauf erreur, jusqu'à la Montée Vista, un peu avant, et puis ensuite, le reste va être enfoui. Les deux ternes vont être enfouis jusqu'à Des Sources. C'est ce qui va se passer avec la ligne de distribution.

Mr. PIERRE VAILLANCOURT:

Indeed, there is a distribution line right in the right-of-way that will have to be moved to make the space for the new line, the 315 kV. And on the west side, in the direction of Saint-Jean, that line will in part be placed underground. There's already a distribution line along De Salaberry boulevard, so over to here where I'm pointing. Then, the rest will be buried underground right through to Des Sources. That's what it's going to happen with the distribution line.

LE COMMISSAIRE :

Puis au niveau des télécoms, ça, c'est un fil de plus qui est ajouté, c'est ça?

M. PIERRE VAILLANCOURT:

Oui, effectivement, il y a une tour de télécoms qui est juste à côté du poste Des Sources. Il y a un stationnement qui est juste à côté, on va enlever cette tour-là parce qu'effectivement, elle fait obstacle à la ligne à 315 kV et que je sache, cette tour-là, elle va être intégrée à l'intérieur du poste Des Sources. Elle va être déplacée et intégrée.

C'est ce qui est prévu, la décision finale n'est pas encore prise par l'entreprise, mais pour le moment c'est ce qui est anticipé. De toute façon, il faut qu'elle soit enlevée, ça, c'est clair.

LE PRÉSIDENT :

Simplement nous préciser une affirmation que vous faites dans votre étude d'impact, vous dites :

« Obtenir, au besoin, tous les droits nécessaires pour la réalisation du projet. »

Quels sont les droits nécessaires pour la production dont vous faites allusion? Bien, on parle des droits sur l'emprise, on parle de l'expansion éventuelle du poste, mais est-ce qu'il y a autre chose qui a été nommément identifié dans l'étude d'impact,

THE COMMISSIONER:

Now what about the telecoms that was an additional layer?

Mr. PIERRE VAILLANCOURT:

Yes, there's a telecom tower right next to the Des Sources substation and there's a parking lot just next door. We will remove that tower because it is obstructing the 315 kV line. To my knowledge, that tower will be integrated or it will be moved inside the Des Sources substation.

I don't know that a decision has been made yet but it will definitely need to be removed, that's a certainty.

THE CHAIRMAN:

Could you please confirm what is stated in your impact study? We see:

Obtain, if necessary, all of the authorizations ready to be able to go ahead with the project."

What exactly you're talking about? I know you're talking about the eventual expansion of the substation building in the right-of-way, but is there anything else that would be covered under that heading?

qui se regrouperait sous cet item-là, toute autre autorisation?

M. MATHIEU BOLULLO:

En fait, c'est essentiellement les droits qu'on a parlé pour agrandir le poste. Le reste, essentiellement, les droits de servitude étant déjà acquis, il n'y a pas d'autres droits que ceux-là pour agrandir le poste.

LE COMMISSAIRE :

Au niveau des terrains que vous deviez acquérir, il y a une bande entre le poste et les résidences à l'arrière du poste, ce terrain-là appartient à qui? Je pense que la ligne tourne là en ce moment?

M. MATHIEU BOLULLO:

C'est propriété d'Hydro-Québec. La partie qui est...? Juste pour être certain de ce qu'on parle, c'est ici, juste... cette partie-là?

LE COMMISSAIRE :

Oui, oui.

M. MATHIEU BOLULLO:

Oui, c'est déjà propriété d'Hydro-Québec.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Essentially, those are the rights we've already talked about for expanding the substation, that the other, you know, easement rights are being dealt with.

THE COMMISSIONER:

As to the land you have to acquire, there is a band between the substation and the residences at the back of the substation; that land, I think that's where the line turns around?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

That's Hydro-Québec's property. Let me try to identify the slide and point to what you must be talking about, it's this part here?

THE COMMISSIONER:

Yes.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Yes, that is already the property of Hydro-Québec.

LE PRÉSIDENT :

O.K. Alors, advenant éventuellement la réalisation du projet, je veux dire, on voit qu'il y a déjà des aménagements récréatifs qui sont dans l'emprise comme telle, et on regarde, je veux dire, on croit comprendre que c'est quand même un accès quand même assez relativement direct à certains services communautaires, notamment l'Hôtel de ville, le Centre de loisirs, le parc William Cosgrove, je veux dire, on n'a pas dénoté dans l'étude d'impact qu'il y avait une alternative, éventuellement pour les cyclistes, là? Parce que vous allez quand même occuper l'emprise pendant, vous occuperiez éventuellement l'emprise pour un bout de temps, là, est-ce qu'il y a des alternatives pour ce qui est de l'utilisation auprès des cyclistes pour qu'ils puissent réussir à se rendre jusqu'aux infrastructures que j'ai mentionnées?

M. MATHIEU BOLULLO:

Vous parlez pendant la réalisation des travaux, c'est ça?

LE PRÉSIDENT :

L'éventuelle réalisation des travaux, oui.

M. MATHIEU BOLULLO:

Oui. Donc, pendant l'éventuelle réalisation des travaux, dans le fond, on

THE CHAIRMAN:

In the event this project is implemented, there are already numerous constructions and so forth in the right-of-way, and we have the City with William Cosgrove Park and other infrastructures, bike path and so forth, you would occupy that right-of-way for quite a bit of time, will there be alternatives organized for the citizens?

M. MATHIEU BOLULLO:

Are you talking about during the period...

THE CHAIRMAN:

That the work might eventually be carried out, yes.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Yes. During that period, we're talking about eleven (11) towers so I'll let my

parlait de onze (11) pylônes, je vais céder la parole à mon collègue pour vous donner les détails, mais une ligne de transport, c'est une série de minichantiers aux droits de chacun des pylônes.

Donc, on n'occupe pas toute l'emprise, mises à part les opérations où on va dérouler les câbles, mais ça, ça se passe assez relativement vite. Ça fait que, essentiellement, c'est vraiment des chantiers qui sont ponctuels, là, vraiment dans les heures de travail qui entourent les pylônes.

Pour les mesures qui vont être prises pendant les travaux, bien, je vais donner la parole à mon collègue, Pierre Vaillancourt.

LE PRÉSIDENT :

Alors, Monsieur Vaillancourt?

M. PIERRE VAILLANCOURT:

Excusez-moi. Alors, effectivement, les travaux vont avoir une incidence sur l'utilisation de la piste cyclable.

En ce qui concerne les travaux qu'il va y avoir au poste, ce qui est envisagé – vous voyez, d'abord, je vais vous présenter, vous la voyez, la piste cyclable qui longe l'emprise ici, et qui pour un circuit, enfin pour une petite section, peut-être cent cinquante mètres (150 m), on se trouve à être presque en face des édifices municipaux.

colleague give the details on that. But the transport lines are just you know mini-construction work around each tower.

During the construction work, you do it stage by stage, tower by tower, on a timely basis and it involves work close to the towers

As to the measures taken during the construction work, I'll have my colleague, Pierre Vaillancourt explains.

THE CHAIRMAN:

Mr. Vaillancourt.

M. PIERRE VAILLANCOURT:

I apologize. The work will have an incidence on the bicycle path.

The work that is done around the substation – do you see the bike path I'm showing you on my slide? So for a short section, a hundred and fifty (150) meters, you're almost in front of the municipal buildings.

Et, ensuite, on retourne vers le sud, si on peut dire, pour aboutir enfin à la rue Lake qui est à côté du poste Des Sources. Donc, essentiellement, une grande partie de la piste cyclable se trouve le long du boulevard De Salaberry.

Là où il va y avoir, évidemment, pendant les travaux de construction du nouveau poste, ce qui est envisagé pour le moment, parce qu'il y a eu déjà, je crois, des discussions avec la Ville de Dollard-des-Ormeaux — on me corrigera —, mais pour qu'on privilégie un accès par le boulevard Salaberry. Donc, on pense effectivement que les entrepreneurs vont devoir s'installer, si vous voulez, dans cette partie-ci pour mettre, ce qu'on peut appeler, les roulottes de chantier et, bref, pour la circulation de la machinerie, on peut anticiper qu'elle va passer par ici, elle va accéder à l'aire des travaux par le boulevard Salaberry.

Donc, on le voit, on va couper, pendant un certain temps la piste cyclable. Ce qui est envisagé pour le moment, c'est d'assurer une sécurité, c'est-à-dire de mettre des gens — on me corrigera ici — pour assurer la sécurité des cyclistes. Il va y avoir un contrôle de la circulation, c'est ce qui est prévu pendant tout le temps des travaux.

Ailleurs, ce qui est — là, voyez-vous, ce qu'il faut, la première chose qu'il faut comprendre, c'est que là on est encore un peu en étape d'avant-projet, il n'y a pas eu

Then it turns south to Lake Street. So a good part of the bicycle path actually is right along the De Salaberry boulevard.

During the construction work of the new substation, what we've envisaged to date, because there have been some discussions with the City of Dollard-des-Ormeaux, we would encourage access through De Salaberry, so the entrepreneurs will have to have all of their trucks and so forth over here. And so the access to the worksite will be through the De Salaberry Street.

So the bike path will be cut off for a certain amount of time and what we want to do is ensure safety of all cyclists. So there will traffic control throughout the period of time that construction unfolds.

What we need to understand is that no official talks have unfolded with the City, so there's still going to be discussions on the best access that we have to sit down

de discussion formelle avec la Ville, il faut nous-mêmes prendre le temps de s'organiser avec l'entrepreneur pour bien comprendre, lui-même, de quelle manière va être sa stratégie d'accès, convenir avec lui, et ensuite d'aller voir les gens de la Ville pour trouver, effectivement, qu'est-ce qui va être la configuration idéale.

Mais on pense qu'il y a quand même plusieurs options possibles parce que vous le voyez, il y a plusieurs rues qui croisent l'emprise et puis il est possible — puis, là, ça, on ne le voit pas bien, mais effectivement, à partir de la rue Lake, soit qu'on traversera de l'autre côté de l'emprise, c'est-à-dire se mettre dans la partie la plus éloignée le long de la ligne à 315 kV ou sinon, pendant un bref circuit, il faudra faire une déviation et puis s'assurer que les cyclistes puissent, si vous voulez, prendre une rue adjacente pour ne pas circuler là où il y aura des aires de travaux pendant la construction de la ligne.

Pour le moment c'est comme ça, les principales étapes, ça ressemble à ça.

LE PRÉSIDENT :

Merci Monsieur Vaillancourt. Alors, ce que je comprends c'est qu'il n'y a pas eu de discussion avec Hydro-Québec. L'entretien de la piste cyclable, la servitude pour la piste cyclable, c'est de la responsabilité de la Ville de Dollard-des-Ormeaux, Madame Polito?

with the City to see what the ideal configuration will be for traffic.

There are several options because there is a number of streets that cross over the right-of-way, so either it will be a crossing on the other side of the right-of-way, farthest way of the 315 kV line, or maybe there will be a detour but so cyclists may have to take an adjacent street so as not to cycle in the construction area during the construction of the line.

That's what it will look like.

THE CHAIRMAN:

Thank you Mr. Vaillancourt. So there have been no discussions yet with Hydro-Québec. So the maintenance of the bike path is that Dollard-des-Ormeaux's responsibility?

Mme ANNA POLITO

La piste cyclable, c'est présentement nous qui l'entretenons, mais étant donné qu'on n'est pas dans un stage où est-ce qu'on a des plans finaux et puis des circuits de circulation qui ont été déjà établis pour des travaux, c'est sûr que nous, présentement, on ne s'est pas positionné quant à la déviation des pistes cyclables ou autres.

LE PRÉSIDENT :

O.K. vous n'avez pas encore amorcé votre réflexion là-dessus.

Mme ANNA POLITO

Pas du tout.

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que vous avez un, comment dire, un portrait du taux d'utilisation de la piste cyclable?

Mme ANNA POLITO

Je dois vérifier avec le Service des loisirs puisque c'est eux qui gèrent le dossier de pistes cyclables. Donc, je peux voir avec eux s'ils ont quelque chose.

LE PRÉSIDENT :

Ça serait intéressant à obtenir, si c'est possible pour vous, Madame Polito.

Ms. ANNA POLITO:

The bike path, yes, we do the maintenance on it, given that we're not yet at a stage where we've been presented with any final plans and, I mean, normally, when there is construction work, certain plans are suggested, so we're not there yet. We haven't started giving any thoughts to any detours, or anything else for the bike path.

THE CHAIRMAN:

(No translation).

Ms. ANNA POLITO:

(No translation).

THE CHAIRMAN:

Do you have any idea of the bike path rate of usage.

Ms. ANNA POLITO:

I would have to check with our Recreational Department because they are the Department in charge of the bike bath. I could certainly check in with them.

THE CHAIRMAN:

That would be very interesting for us, could you get back to us on that?

Mme ANNA POLITO

Oui, je vais vous revenir là-dessus.

LE PRÉSIDENT :

Je vous remercie.

Mme ANNA POLITO

Merci.

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Paquin?

LE COMMISSAIRE :

Pour revenir à la question de l'enfouissement de la ligne, dans l'étude d'impact ou dans une réponse, vous mentionnez que ça nécessiterait l'enfouissement de deux canalisations distinctes, dont une à l'extérieur de l'emprise, sous la rue qui la longe. Pourquoi, quelles sont les nécessités techniques qui requièrent ça?

M. MATHIEU BOLULLO:

Je vais demander à Christian Royer de venir vous expliquer pourquoi on doit séparer ces circuits-là. Essentiellement, c'est pour des raisons de sécurité pour ne pas perdre les deux circuits en même temps. Je ne sais pas si, Christian, tu as des...?

Ms. ANNA POLITO:

Certainly.

THE CHAIRMAN:

Thank you.

Ms. ANNA POLITO:

Thank you.

THE CHAIRMAN:

Mr. Paquin?

THE COMMISSIONER:

I just want to come back to this business of burying the line underground. In the impact study and in one of your answers, you say it would be two separate... and one being along the street outside of the right-of-way, could you explain what that is exactly?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

I will call Christian Royer why we have to separate those two circuits, it is for safety reasons, we can't lose the two circuits at the same time.

M. CHRISTIAN ROYER:

Oui, bonjour, Monsieur le commissaire. Christian Royer, je suis ingénieur, spécialiste en lignes souterraines à Hydro-Québec.

Effectivement, dans le cas des lignes souterraines d'Hydro-Québec la pratique courante est d'avoir, de séparer les deux circuits pour des raisons de fiabilité du réseau. En fait, advenant un bris sur une des lignes souterraines, les délais de réparation sont beaucoup plus longs que pour une ligne aérienne, on parle d'un délai moyen de peut-être deux à trois semaines pour aller réparer un câble isolé souterrain.

Et, anciennement, le réseau d'Hydro-Québec qui a été bâti dans les années 60, les deux lignes souterraines étaient dans des canalisations communes, et on a eu des cas d'excavations non permises qui ont brisé simultanément les deux circuits, ce qui amène une rupture de service pendant une période très prolongée, le temps de réparer au moins le premier circuit. Et c'est pourquoi, pour des raisons de fiabilité des réseau, maintenant on sépare les canalisations souterraines qui alimentent le même poste.

LE COMMISSAIRE :

Puis il n'y aurait pas de place pour les mettre, les deux, dans l'emprise?

M. CHRISTIAN ROYER:

Good afternoon Mr. Commissioner. Christian Royer, I am an engineer.

So for the underground lines, current practice is to separate two circuits for purposes of reliability of the grids. In the event of a breakage on an underground line, you know, repair is much longer. There can be a two or three weeks to repair an underground isolated line.

So it used to be, in Hydro-Québec, that we had all the lines all together but we've had situations where two circuits broke down simultaneously, main rupture in service over an extended time, the time it took to repair the first circuit. And that is why, now, we separate these underground passage ways.

THE COMMISSIONER:

There would not be room to put the two within the right-of-way?

M. CHRISTIAN ROYER:

Quant à la séparation physique entre les deux canalisations, peut-être qu'on pourrait les mettre les deux dans l'emprise ou dans des rues adjacentes, ça a très peu d'impact sur les coûts des lignes souterraines. Habituellement, on parle d'une séparation physique, entre cinq et dix mètres (5-10 m), minimale, entre les deux lignes souterraines.

Un cas typique qu'on fait, c'est au centre-ville de Montréal, dans le Projet Viger - De Lorimier, on a deux circuits qui sont séparés aux endroits... on ne peut pas être dans deux rues distinctes, on emprunte, par exemple, le boulevard René-Lévesque, bien, on s'en va dans les deux côtés de René-Lévesque. Alors, c'est quand même assez loin les unes des autres.

Dans l'emprise, peut-être qu'il y aurait de l'espace, mais je crois qu'un des deux circuits serait plutôt mieux localisé sur la rue Salaberry.

LE COMMISSAIRE :

Par rapport à une des réponses que vous avez données, quelle est, en moyenne, la fréquence et la durée d'entretien et d'intervention pour des travaux d'urgence sur une ligne aérienne versus une ligne souterraine? Donc au niveau, 1) de la fréquence, est-ce que ça nécessite plus d'interventions, moins d'interventions? Puis de la durée, bon, vous avez touché que ça

M. CHRISTIAN ROYER:

There has to be a physical separation. It might be that we can put the two in the right-of-way or in neighbouring roads. There's little impact on costs. Usually, we talk about a physical separation, minimally between five and ten (5-10) meters.

Typically in the downtown area of Montreal, for instance, for Viger - De Lorimier, we have two circuits separated, and in some places we can be in two separate streets, like René-Lévesque boulevard, so we just go down the two sides of René-Lévesque boulevard which provides us with significant distance.

Now in the right-of-way, we believe that one of the lines should be down De Salaberry.

THE COMMISSIONER:

Regarding one of the answers you've provided, on average what's the frequency and duration for maintenance, for emergency work on an aerial line as compared to an underground line? Could you elaborate on that?

prenait trois semaines pour les lignes souterraines, pouvez-vous élaborer un peu là-dessus?

M. MATHIEU BOLULLO:

On va commencer par les lignes souterraines, aériennes je n'ai pas avec moi la réponse.

M. CHRISTIAN ROYER:

Au niveau des travaux d'urgence des lignes souterraines, en fait, le réseau de lignes souterraines, c'est un réseau qui est très fiable. Les bris internes qui sont dus aux équipements sont très, très rares, ça se compte en un à tous les, peut-être, cinq ou dix ans. Et c'est l'expérience mondiale que la majorité des bris des lignes souterraines proviennent d'excavations fortuites ou malheureuses par des contracteurs ou d'autres intervenants.

On en a eu trois ou quatre dans les dix dernières années de ces excavations-là, même si les canalisations sont bien protégées et qu'elles sont localisées avant les travaux.

Du point de vue de l'entretien régulier, en fait, il y a un entretien régulier de ces lignes-là qui se fait à peu près, pour les lignes souterraines, entre des fréquences de cinq à dix ans, mais ce n'est pas des entretiens qui entraînent des mises hors tension prolongées.

M. MATHIEU BOLULLO:

Let's start with the underground before we go to the overhead lines.

M. CHRISTIAN ROYER:

For the underground lines, for emergencies, I mean underground lines are very reliable so any internal breakage due to, you know, wiring is so rare, once every five or ten years. And that's worldwide experience. Most breakages are caused by digging of the contractors.

We've had three or four in the last ten years due to excavation, even if there are very well protected and they are located and identified before any work happens.

So there are rarely problems.

LE COMMISSAIRE :

Merci.

THE COMMISSIONER:

Thank you.

LE PRÉSIDENT :

On va revenir sur les bruits. Est-ce qu'il va y avoir des manœuvres de disjoncteurs à ce poste?

THE CHAIRMAN:

I want to come back to noise. So are there going to be problems with circuit breakers?

M. MATHIEU BOLULLO:

Oui, il va y avoir des manœuvres de disjoncteurs à l'occasion, oui.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Yes.

LE PRÉSIDENT :

On sait que ça génère quand même un bruit assez puissant, qui est comparable à un coup de fusil. En termes de fréquence, est-ce que vous avez une idée de ce que ça peut représenter?

THE CHAIRMAN:

Isn't that quite noisy? Doesn't it sound a bit like a shot gun? What's the frequency?

M. MATHIEU BOLULLO:

Je vais demander à Franck Duchassin, notre acousticien qui a pris en considération ces bruits-là dans son étude, de venir vous parler de ça.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

I'll ask Franck Duchassin to tell us about the study he did on that.

LE PRÉSIDENT :

S'il vous plaît.

THE CHAIRMAN:

Please.

M. FRANCK DUCHASSIN:

Oui, bonjour. Donc, mon nom est Franck Duchassin, ingénieur en acoustique.

Mr. FRANCK DUCHASSIN:

My name is Franck Duchassin. I'm an acoustics engineer.

Donc, effectivement, on a quelques disjoncteurs qui sont ajoutés à l'intérieur du nouveau poste 315-25. Donc, ce qu'il faut préciser déjà c'est que ce sont des disjoncteurs qui sont isolés au SF6. C'est un gaz isolant et cette technologie-là fait en sorte que c'est des disjoncteurs qui sont beaucoup moins bruyants que les disjoncteurs qui sont soit isolés à l'huile, soit isolés à l'air, qui sont beaucoup plus bruyants.

Comment c'est pris en compte? Selon la méthodologie qui nous est proposée par le ministère de l'Environnement, on suit un document qui a été déposé hier auprès de la commission, qui est nommé couramment la note d'instruction 98-01. Et dans cette note d'instruction, il y a des modalités qui sont prévues pour ce qu'on appelle les bruits d'impact. On calcule un terme correctif, si vous voulez, qui tient compte du niveau d'émissions de tel bruit et leur fréquence. O.K.? Donc ça, ça a été pris en compte ce type de...

Au niveau du nombre d'événements prévus, je ne le connais pas par cœur maintenant, mais je vous propose d'aller voir à l'annexe de l'étude de bruit, qui elle-même est en annexe du rapport d'étude d'impact, et là, il y a un tableau qui résume l'ensemble du nombre de manœuvres prévues pour tous les disjoncteurs qui seront à l'intérieur du poste.

We do have some circuit breakers in the new substation. These are isolated SF6. It's a gas, it's a kind of technology whereby the circuit breakers are less noisy than circuit breakers that are insulated by air or otherwise.

So the Department of the Environment has guidelines and actually we submitted in a document to the Commission yesterday and it's Directive 98-01. And in that Directive, one has to deal with impact noise. It takes in account the emissions of such noise and their frequency. So that was taken into account.

Now in terms of the number of events foreseen, I don't know that by heart, I would suggest you go to the appendix of the noise study which itself is appended to the impact study report. And you'll find there a table that summarizes all the different manoeuvres that you'll have inside the substation.

Donc, je ne me souviens plus exactement, je crois que c'est l'annexe C de l'étude d'impact — pardon, du rapport sectoriel qui est en annexe de l'étude d'impact. Je pourrais vous revenir avec... Bon, bien, je l'ai. Si vous voulez, je peux vous le dire déjà.

LE PRÉSIDENT :

Oui, donnez la référence, s'il vous plaît, ou encore même la réponse, oui, c'est ce que je comprends, vous avez déjà l'élément de réponse en main?

M. FRANCK DUCHASSIN:

Oui, voilà. Bien, j'ai les annexes de l'étude d'impact. Donc à l'annexe E de l'étude d'impact, on a les études de bruits et il y a l'annexe E-1, qui est l'annexe qui porte sur le poste Saint-Jean. Donc, à l'intérieur de cette annexe E-1, il y a une autre annexe parce que l'annexe E-1, c'est le rapport d'étude sectorielle et c'est l'annexe C.

LE PRÉSIDENT :

On est dans le principe des poupées gigognes, là.

M. FRANCK DUCHASSIN:

Et, à cette annexe C, donc en fait c'est la page E-46 du document, on a le tableau C-2 qui est intitulé « Moyenne annuelle du nombre de manœuvres des disjoncteurs actuels à 120 kV ». Donc ça

I think it's appendix C of the impact study. Sorry, the sectoral report that is appended to the impact study. And I could come back to that. Maybe I can provide you with that right of way.

THE CHAIRMAN:

(No translation).

M. FRANCK DUCHASSIN:

Yes. I have the appendices, so it's Appendix E and you'll have the noise study and then E-1 on the substation. So under the Appendix E-1 you'll find yet another appendix and that is C.

THE CHAIRMAN:

Yes, it's like a Russian dolls.

M. FRANCK DUCHASSIN:

And in that Appendix C which is E-46 of the document, you have table C-2 entitled "Annual average of the 120 kV switching manoeuvres."

c'est les disjoncteurs actuels. Bien, on tient compte aussi, dans le calcul, du nombre de manœuvres des disjoncteurs 120 et pour ce qui est...

LE PRÉSIDENT :

Si je comprends bien, là, on parle d'un projet à 315 kV?

M. FRANCK DUCHASSIN:

Oui. D'accord. Effectivement, le tableau, mais si vous regardez à la même page, à la page E-46, il y a quatre boulets, si vous voulez, quatre points en haut de la page et le quatrième dit : « Pour les situations futures initiales et ultimes — donc pour la situation future —, le nombre total de manœuvres des disjoncteurs a été respectivement estimé à quatre cent un (401) et quatre cent trente-trois (433) manœuvres, hypothèse basée sur des données fournies par HQT — donc Hydro-Québec TransÉnergie — quant aux moyennes annuelles de manœuvres pour les disjoncteurs à 315 kV selon le type de charge. »

LE PRÉSIDENT :

Donc, mathématiquement, à peu près une fois et demie par jour sur une année de trois cent soixante-cinq (365) jours, si on parle de quatre cent trente-trois (433) manœuvres.

THE CHAIRMAN:

So if I've understood then, we're talking about a 315 kV project.

M. FRANCK DUCHASSIN:

Yes. But If you look in the same page on E-46 there are four bullets at the top of the page and the fourth says: For future initial and ultimate situations. So the number of these circuit breakers has been based on a certain number of switching manoeuvres for 315 kV circuit breakers.

THE CHAIRMAN:

So mathematically, it would be 1.5 time a day..

M. FRANCK DUCHASSIN:

Effectivement. Quatre cent un (401) pour la situation future initiale, donc ce qu'on appelle la période de cohabitation 120 et 315 et quatre cent trente-trois (433) manœuvres par année pour la situation ultime.

LE PRÉSIDENT :

O.K. Puis là, évidemment, je pense que vous faites quand même allusion aussi, que ce soit... évidemment, c'est un peu différent, que ce soit de jour et de nuit?

M. FRANCK DUCHASSIN:

Ça, effectivement, je ne sais pas exactement quelle est la répartition jour/nuit, mais si vous voulez, dans le tableau C-2 qui correspond aux disjoncteurs 120 actuels, là, cette répartition est faite, vous le voyez : jour, soir, nuit, et c'est quand même principalement le jour que ces manœuvres sont faites.

Je ne sais pas si tu veux ajouter quelque chose? Non.

LE PRÉSIDENT :

D'accord, merci beaucoup. Peut-être une autre question, je ne sais pas si c'est vous qui êtes à même de pouvoir y répondre, mais est-ce que pour des équipements comparables, vous avez déjà

Mr. FRANCK DUCHASSIN:

A total of four hundred and one (401) manoeuvres, yes, initially while we're cohabiting the two lines, and then subsequently it will be fewer.

THE CHAIRMAN:

And I believe it will be day and night?

M. FRANCK DUCHASSIN:

That, I actually don't know. I don't know how many during the day and how many at night, but if you look at the table for the 120 circuit breakers you can see, day, evening and night, and it's mostly during the day that they do these manoeuvres.

Perhaps you'd like to add something

THE CHAIRMAN:

Did you have any complaints for this kind of 315 kV substation carrying out this kind of switching operations?

eu des plaintes pour un poste à 315 kV qui fait des manœuvres similaires?

Évidemment, là, je parle comparables dans un milieu urbanisé, résidentiel, est-ce que c'est commun que dans le cadre des manœuvres qui sont exécutées dans ces postes-là, à 315 kV, s'il y a des représentations de la part des citoyens quant au bruit que ça génère?

M. FRANCK DUCHASSIN:

Donc, à ma connaissance, pour ce qui est des postes 315-25 kV, les disjoncteurs qu'il y a là, à ma connaissance, je n'ai pas de cas de plaintes. Les plaintes, en général, sont arrivées plus pour des postes qui sont à 735 kV et, particulièrement, pour les disjoncteurs qu'on appelle les disjoncteurs à air qui sont relativement beaucoup plus bruyants que les disjoncteurs 315 isolés au SF6. Mais à ma connaissance, non, je n'ai pas de cas de plaintes pour les disjoncteurs à 315 kV.

M. MATHIEU BOLULLO:

Puis selon les gens de Relations avec le milieu, sur l'île de Montréal, ils n'ont pas connaissance de plaintes au sujet aussi de postes à 315 kV sur l'île.

LE PRÉSIDENT :

Merci. Alors, peut-être Monsieur Châteaignier pour le ministère du Développement durable? Oups, c'est vrai

Comparable by which I mean in a residential area, is it something that happens often when this kind of switching is done at 315 kV, in the substations? Are there citizens who complain about the noise?

Mr. FRANCK DUCHASSIN:

To the best of my knowledge, for the 315-25 kV substations those circuit breakers, well I have heard no complaints about those ones. By and large, complaints were because of 735 kV substations, especially for the air circuit breakers which are much noisier actually. So I don't have any instance of any complaints for the 315 kV circuit breakers.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

And people, who deal with relations with the host environment, don't know about any complaints for the 315 kV substation on the Montreal Island.

THE CHAIRMAN:

Well, thank you. Mr. Châteaignier for the Ministry of Sustainable Development? I'm sorry, Mr. Gagné, I got it wrong.

c'est monsieur Gagné, excusez-moi.

Alors, monsieur Hubert Gagné du ministère du Développement durable qui est chargé de projet.

Alors, en termes de suivi, pour ce qui est du bruit qui serait généré par les postes, monsieur a fait allusion à la directive que vous avez émise. Alors, en termes de suivi éventuellement, ça va être quoi les exigences que le ministère va fixer pour ce qui est des normes de bruit qui sont applicables aux postes?

M. HUBERT GAGNÉ:

Donc, jusqu'à maintenant, notre expert, chez nous au ministère de l'Environnement, a jugé que les programmes de suivi qui étaient proposés dans l'étude d'impact, les programmes qui sont préliminaires étaient acceptables.

Lui, le bruit de l'impact, ce n'est pas ça vraiment qui l'inquiétait, il avait peut-être mis un petit bémol pour les bruits à caractère tonal. Il avait demandé d'ajouter un 5 dB en... donc, c'est ça, là, d'ajouter le 5dB comme caractère pénalisant.

Hydro-Québec avait répondu, comme c'est dans un milieu qui est très bruyant, que ça ne valait pas la peine. J'ai reparlé depuis à notre expert. Bien, il semblait plus ou moins convaincu, mais l'important là-dedans c'est le suivi qui va nous permettre de voir, parce que le suivi sonore va intégrer tous les bruits, donc avec

Mr. Hubert Gagné from the ministère du Développement durable, Project Manager

So a follow-up in terms of the noise that may be generated by these substations, there was mention of your directives. So what will be the requirements on the part of your ministry in terms of noise as applies to that substation.

Mr. HUBERT GAGNÉ:

Well, I our expert at the ministry has deemed that the follow-up programs following the impact assessment study were acceptable.

And he's not really worried about noise; except for tonal noises, he asked that there would be an additional 5 dBs. To add 5 dBs then that would bring about a penalty.

Hydro-Québec replied that this is a very noisy environment and therefore it's not worthwhile doing that. I have spoken with my expert since then, he seems to be more or less in agreement, but what will count is actually the follow-up because the follow-up in terms of noise will take into account all kinds of noises. So with that follow-up, with

ce suivi-là, on va être sûr que les modélisations faites par Hydro-Québec étaient bien faites. Donc, que nos normes, nos balises sont respectées.

Et puis, avec ces suivis-là, bien, on va être sûr que les bruits à caractère tonal ou les bruits d'impact seront pris en compte dans les rapports de suivis.

LE PRÉSIDENT :

Pourriez-vous nous détailler un peu mieux ou un peu plus c'est quoi, en termes de suivi? Vous allez exiger un suivi sur un, deux, trois, quatre, cinq ans? C'est quoi l'ampleur du suivi que vous allez demander? Au plan technique, comment ce suivi-là serait réalisé?

Peut-être nous le détailler, s'il vous plaît, Monsieur Gagné?

M. HUBERT GAGNÉ:

Oui. Bien, en fait, le programme qu'Hydro-Québec a déjà présenté, pour nous, ça nous satisfait. C'est, ils vont étudier le bruit en phase initiale, quand il y aura deux transformateurs et que les équipements à 120 seront encore fonctionnels et, aussi, ils vont faire une autre phase à ce suivi-là, en phase ultime quand il y aura quatre transformateurs, sans les équipements à 120. C'est ce qu'on voit habituellement, là, ce genre de suivi là, puis pour nous, c'est acceptable.

that monitoring we will be sure that the modelings carried out by Hydro-Québec were done adequately and that our standards are being applied.

And with this monitoring, we'll be in a position to make sure that tonal noises or impact noises will be taken into account in the monitoring reports.

THE CHAIRMAN:

Can you tell some more about what kind of follow-up you do? You'll be requiring follow-ups on what, one year, three years, five years? What are we talking about here? For what period of time, and technically how will this be actually done?

Mr. HUBERT GAGNÉ:

Well, actually, the program submitted by Hydro-Quebec is satisfactory. They will be studying noise in the initial phase of the project when there are two transformers and we get 120 equipment that's also functional, but also another phase to that follow-up, ultimately when they'll have four transformers without the 120 kV facilities, this is what we generally do, this kind of follow-up, and we find this acceptable.

On demande évidemment que les points de mesure soient dans des endroits représentatifs des zones sensibles. Puis, c'est ce qu'on demande habituellement dans les projets, et cette fois-ci, en fait, on n'a pas eu à le demander parce que c'était déjà dans l'étude d'impact.

LE PRÉSIDENT :

Puis là, on peut supposer, sur la base de la discussion qu'on a eue hier en fonction du bruit ambiant qui est évalué à quarante-six décibels (46 dB), je veux dire, ça sera un peu la base sur laquelle le promoteur devrait se baser pour respecter sa norme de bruit, c'est ce qu'on a compris, là, de ce qu'on a échangé hier.

M. HUBERT GAGNÉ:

Oui. Ça, c'est le critère qu'Hydro-Québec a proposé et qui a été accepté par notre expert, chez nous, au ministère de l'Environnement, qui a considéré que c'était conservateur comme critère.

LE PRÉSIDENT :

Merci, Monsieur Gagné. Alors, peut-être un autre élément en lien avec l'aménagement du poste. Vous prévoyez un éclairage sur le poste? je veux dire, il y a un éclairage ambiant, là, qui va aller avec l'aménagement du poste.

Alors, dans quelle mesure, vous avez pris en considération les effets de

Of course we require that measuring points be in representative locations in the sensitive areas. And this is what we usually request for this kind of project and didn't need to ask for this to be done; it was already part of the impact assessment study.

THE CHAIRMAN:

Well, based on the discussions that we had yesterday and taking into account the ambient noise forty-six (46) decibels, that will be the foundation which the proponent will have to take into account.

Mr. HUBERT GAGNÉ:

Yes indeed that's the criterion that Hydro-Québec came up with and it was accepted by our experts at the Ministry of the Environment; he believes that this is a conservative criterion actually.

THE CHAIRMAN:

Thank you Mr. Gagné. Something else now dealing with lighting. What kind of lighting will you have at the substation? There will be ambient lighting, of course, for the substation.

So to what extent did you take into account light pollution that might be

pollution lumineuse éventuelle qui pourrait être générée par de l'éclairage qui serait installé? Ce qu'on sait, bien, en plus, le fait que vous soyez en plein quartier résidentiel? Alors, peut-être nous détailler exactement de quel type d'éclairage et dans quelle mesure vous avez considéré les effets de pollution lumineuse éventuelle qui pourrait très générée?

M. MATHIEU BOLULLO:

Je vais demander, Monsieur le président, à Martin Lapalme de répondre à cette question.

M. MARTIN LAPALME:

Alors, bonjour. Pour ce qui est des niveaux sonores, en fait... excusez-moi, au niveau visuel, au niveau de l'éclairage, on a prévu un éclairage à deux niveaux, c'est-à-dire un niveau minimum, qui est un niveau pour assurer la sécurité visuelle, donc pour la protection contre le vol, tout ça, un éclairage qui est de faible intensité. Et puis, il y a un éclairage qui est, on dit pour le travail et d'urgence qui est un éclairage avec un minuteur qui s'éteint tout seul. Et puis, bon, c'est donc deux niveaux d'éclairage, là.

Alors, en temps usuel, l'éclairage est vraiment pensé pour se concentrer à l'intérieur du poste et pour ne pas créer de pollution environnante.

generated by these? You are in a residential neighborhood, so please give us some information about the kind of lighting that you expect to set up and what you'll do to take into account light pollution luminous pollution?

M. MATHIEU BOLULLO:

I'll ask Martin Lapalme to answer that question.

Mr. MARTIN LAPALME:

Hello. As to noise, visual noise, or rather lighting, we have two types of lighting: a minimum level to make sure that there's visual safety on site to protect against theft and so on. So low intensity lighting, and an additional type of lighting for work or emergency work. And there's a timer that is set there so that it turns off automatically. So, two kinds of lighting.

So normally, lighting would be quite adequate; It would not be creating a light pollution in the environment.

LE PRÉSIDENT :

Donc, conçu en conséquence, c'est ce que je comprends?

THE CHAIRMAN:

So it was developed based on...

M. MARTIN LAPALME:

Pardon?

M. MARTIN LAPALME:

Pardon me?

LE PRÉSIDENT :

Et qui est conçu en conséquence, de façon à ce qu'il ne déborde pas du poste?

THE CHAIRMAN:

... taking into account the neighborhood.

M. MARTIN LAPALME:

Oui.

M. MARTIN LAPALME:

That's correct.

LE PRÉSIDENT :

Qu'il ne puisse pas éventuellement nuire au voisinage.

THE CHAIRMAN:

It would not impact the neighborhood.

M. MARTIN LAPALME:

Exactement.

Mr. MARTIN LAPALME:

Exactly

LE PRÉSIDENT :

Puis vous avez un éclairage de pointe, quand vous réalisez des travaux de soir, où là, évidemment, l'intensité est supérieure.

THE CHAIRMAN:

And when you work at night, you would have more light of course?

M. MARTIN LAPALME:

C'est exactement. Puis ça, c'est minuté, ce n'est pas quelque chose qui peut... qu'ils peuvent l'oublier ou que ça peut rester à fort éclairage, ça s'éteint, ça se réajuste tout seul.

Actuellement, c'est déjà ce qui est prévu dans le poste et puis on n'a pas eu de plainte quand on a fait nos études. On n'a pas recensé de plaintes à ce niveau-là lorsqu'on a fait nos rapports.

LE PRÉSIDENT :

Merci. Alors, je vous remercie. On va prendre une courte pause. On ne vous a pas oubliée, Madame, on va reprendre avec vous. Alors, une pause de dix minutes puis on va revenir avec les questions des citoyens. Merci

**SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES
MINUTES**

Mr. MARTIN LAPALME:

That's correct. And there's a timer on there. Workers can't forget it; it automatically turns itself off.

Right now, this is what we intend to do in the substation and we've had no complaints when we carried out our study. There were no complaints in this regard.

THE CHAIRMAN:

Thank you. Well thank you, we will be taking a brief break. We haven't forgotten you Madam. So a ten minute break and then we'll be getting questions from citizens. Thank you.

SHORT RECESS

**REPRISE DE LA SÉANCE
PÉRIODE DE QUESTIONS**

Mme TALAR CHAHINIAN:

LE PRÉSIDENT :

Alors, nous allons reprendre nos travaux. Et, j'inviterais madame Talar Chahinian, s'il vous plaît. Bonjour, Madame Chahinian.

Mme TALAR CHAHINIAN:

Bonjour.

LE PRÉSIDENT :

Alors, on va commencer avec, comment dire, avec les exigences de rigueur. On va commencer par deux questions, mais sachant qu'il n'y a pas foule aujourd'hui, peut-être qu'on va avoir la chance d'échanger un peu plus en longueur avec vous.

Mme TALAR CHAHINIAN:

Merci, j'aimerais bien.

LE PRÉSIDENT :

Alors, on va commencer d'abord par deux questions, puis on jugera de la pertinence de continuer avec vous. La parole est à vous.

**UPON RESUMING
QUESTION PERIOD**

Ms. TALAR CHAHINIAN:

THE CHAIRMAN:

So let's resume. And I will ask Ms. Talar Chahinian to please go to the mike. Good morning Ms. Chahinian.

Ms. TALAR CHAHINIAN:

Hello

THE CHAIRMAN:

So how should I put this? First of all, two questions but there aren't too many people here today, so you may have an opportunity to ask more than two.

Ms. TALAR CHAHINIAN:

Thank you, I would like to do so.

THE CHAIRMAN:

So let's start with two questions though and then we'll see about doing more.

Mme TALAR CHAHINIAN:

EH bien, premièrement, je me sens un peu gênée à être comme la seule dans la salle avec autant d'attention, mais aussi privilégiée de pouvoir poser plus que deux questions, donc merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

Ce n'est pas encore acquis. Je vous taquine.

Mme TALAR CHAHINIAN:

Donc, en fait, j'aimerais faire un suivi par rapport à la séance d'information qui a été donnée il y a quelques semaines. J'avais posé quelques questions et Hydro-Québec avait dit qu'ils pourraient nous donner plus d'informations par rapport aux questions que j'avais posées.

J'aimerais juste m'assurer que l'information serait disponible pour consultation. Je ne sais pas si ça a déjà fait, pardon.

LE PRÉSIDENT :

Vous parlez des questions qui ont été soulevées lors de la séance d'information?

Mme TALAR CHAHINIAN:

Oui.

Ms. TALAR CHAHINIAN:

First of all, I feel somewhat shy being the only person here being paid so much attention. It's also a privilege for me to be able to ask more than two questions, so thank you very much.

THE CHAIRMAN:

That isn't a given quite yet. I'm just joking.

Ms. TALAR CHAHINIAN:

Well, in fact, I would like to do a bit of a follow-up following the information session that went on a few weeks ago. I had asked a few questions and Hydro-Québec had said that they could give us more information following those questions.

And I would like to make sure that the information will indeed be made available for consultation. I don't know if this has been done already.

THE CHAIRMAN:

Which questions are you talking about, those that you raised during the information session?

Ms. TALAR CHAHINIAN:

Yes.

LE PRÉSIDENT :

Et, effectivement, il y a eu un document qui a été déposé par Hydro-Québec, mais on pourrait peut-être profiter de l'occasion. Nous, on a simplement demandé un dépôt de documents. Monsieur Bolullo nous avait offert de faire une présentation éventuelle des questions ou des réponses qui avaient été apportées.

Alors, écoutez, on pourrait profiter de l'occasion. Le document est déjà déposé par écrit, mais on va demander à Monsieur de nous préciser exactement les éléments de réponse qu'il nous a déposés.

Mme TALAR CHAHINIAN:

D'accord. Donc, une des questions que j'avais posées était par rapport au bruit. Dans le rapport environnemental, il y avait dans l'annexe, il me semble, de l'information par rapport à l'amplitude du bruit qui serait généré par le poste et les pylônes, mais il n'y avait pas d'information par rapport à la fréquence à laquelle le bruit serait généré.

Donc, quand j'avais posé la question, Hydro-Québec avait dit que cette information pourrait être soumise et j'aimerais juste m'assurer que ça va bien être fait ou ça a déjà été fait?

LE PRÉSIDENT :

Alors, Monsieur Bolullo?

THE CHAIRMAN:

There was one document that was tabled by Hydro-Québec, maybe we could see this opportunity. We've asked for the document to be tabled. Mr. Bolullo offered to give us a presentation dealing with these questions or the answers to the questions.

So we could take this opportunity. The document has been tabled but we'll ask the gentleman to tell us what the answers are.

Ms. TALAR CHAHINIAN:

Very well. Anyway, one of the questions that I had asked dealt with noise. In the environmental assessment report, in the appendix there was information as to the extent of the noise that would be generated by the substation and the towers but there was no information as to the frequency of the noise.

So when I had asked the question, Hydro-Québec had said that this information could be supplied. I just want to make sure that this has been done or will be done.

THE CHAIRMAN:

Mr. Bolullo.

M. MATHIEU BOLULLO:

Oui, Monsieur le président, effectivement, c'est dans les documents qu'on a déposés hier. Donc, à la question qui était : « Est-il possible de transmettre le contenu fréquentiel du bruit de la ligne? » C'était ça la question?

Mme TALAR CHAHINIAN:

Oui.

M. MATHIEU BOLULLO:

Donc, il y a une réponse qu'on a formulée. Si la commission le désire, je pourrais demander à Franck Duchassin d'expliquer cette réponse-là, si vous voulez?

LE PRÉSIDENT :

S'il vous plaît.

M. MATHIEU BOLULLO:

Monsieur le président?

LE PRÉSIDENT :

Oui?

M. MATHIEU BOLULLO:

Juste, pendant que mon collègue s'installe, il y avait une question tout à l'heure sur l'aménagement paysager ou ce qui était permis sous les emprises de lignes.

M. MATHIEU BOLULLO:

Yes, Mr. Chair, this is part of the documents that we tabled yesterday. So the question was: is it possible that to give us the frequency of the noise for the line?

Ms. TALAR CHAHINIAN:

Yes.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

And there is an answer that we have provided. If the Commission so desires, I could ask Franck Duchassin to explain the answer.

THE CHAIRMAN:

Yes please, do so.

M. MATHIEU BOLULLO:

Mr. Chair.

THE CHAIRMAN:

Yes.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

While my colleague comes here, there was a question about what is allowed in the right-of-way, under the lines?

On a un document qui explique en long et en large qu'est-ce qui est permis sous les lignes de transport, et cetera. Si ça peut aider la commission, je peux proposer de déposer ce document-là.

LE PRÉSIDENT :

S'il vous plaît. Merci.

M. FRANCK DUCHASSIN:

O.K. Donc mon nom est Franck Duchassin, ingénieur acousticien. Donc, je vais vous lire la réponse que j'ai formulée à votre question, Madame, et puis en même temps, on va afficher des graphiques que je propose pour illustrer la réponse.

Donc, voilà ce que je répondrai : Le graphique présenté ci-dessous illustre les spectres fréquentiels en borne de tiers d'octave des niveaux sonores suivants :

Alors, en bleu, le bruit ambiant minimum mesuré dans l'emprise actuelle entre les postes Des Sources et Saint-Jean. La mesure a été réalisée durant la nuit du 12 au 13 août 2014 dans des conditions de pluie fine. La principale source sonore était la circulation automobile au loin. Ce bruit ambiant correspond au bruit résiduel, donc le bruit ambiant sans bruit de lignes; il établit également le critère de bruit établi pour le bruit de la ligne projetée.

Donc, les barres que vous voyez en bleu, c'est un bruit qui ne contient pas le

We have a document that explains what can be put up under the transmission lines, I could also table this document.

THE CHAIRMAN:

Yes, thank you.

Mr. FRANCK DUCHASSIN:

My name is Franck Duchassin. I'm an acoustic engineer, and I will read the answer that I have written to your question, Madame, and also we'll be showing you some graphs that can illustrate my reply.

So, here's my reply. The graph that we can see here shows us the frequency picture in terms of octaves.

So the blue columns, the ambient minimum noise in the current right-of-way between Des Sources and Saint-Jean, the measurement was taken during the night of the 12th through the 13th of August 2014 when there was slight rain. The main source of the noise was car traffic further away. This is the residual noise without the noise from the transmission line. And it sets the basis for the measurement of the sound for the projected line.

So these are the blue columns. It does not include the noise from the line, it's

bruit de ligne, qui est le bruit résiduel, qu'on appelle, donc que j'ai mesuré dans l'emprise existante, alors qu'on n'a pas de ligne, O.K.? Et on voit que le maximum est autour de la borne de fréquence de huit cents hertz (800 Hz) et qui est principalement dominé par le bruit de la circulation au loin, O.K.?

En vert, le bruit émis par la ligne projetée. Il s'agit de niveaux sonores évalués par simulation de propagation sonore à la limite de l'emprise d'Hydro-Québec lorsque les conducteurs de la ligne sont mouillés.

Donc, en fait, ce graphique-là est obtenu par calcul, par simulation, à la limite de l'emprise et ça correspond à la contribution sonore de la ligne. Donc, c'est ce graphique vert qui correspond exactement à la réponse à la question que vous avez formulée.

Donc, on voit deux choses sur ce graphique : la première chose, les barres qu'on a tout à droite du graphique, c'est ce qu'on appelle, on voit en bas, c'est marqué « global »; c'est-à-dire que c'est le niveau global, ça correspond à la somme de toutes les fréquences et, en général, quand on parle d'un niveau de bruit en termes d'amplitude, on parle du niveau global.

Donc, ce niveau que j'ai mesuré, moi, dans l'emprise, un jour où on avait des conditions de pluie fine, c'est quarante-neuf (49). Vous voyez que c'est juste en-dessous du cinquante (50), et le bruit qui sera émis

the residual noise. So there is no line that is in operation right now on the right-of-way and we can see that the maximum noise is approximately at eight hundred (800) hertz in terms of frequency, mostly because of the car traffic further down.

Now the green columns, this is the sound level based on a simulation at the boundary of the right-of-way when the conductors are wet.

So this graph is obtained through a simulation at the boundary of the right-of-way and this is the sound or the noise contribution of the transmission line, the green bars, if you will. And this is the answer to your question.

And so we can see two things here: first of all, the bars on the right-hand side of the graph, this is global; the global noise level, so the sum, actually the sum of all of the frequencies; and when we talk about amplitude, it's generally global.

So this is something that I measured in the right-of-way when we had slight rain, so it was forty-nine (49), slightly lower than fifty (50), and the noise that that will be generated by the line, so I took the worst

par la ligne, donc j'ai pris le pire cas où on est en bordure d'emprise, et ce pire cas est établi à quarante-deux (42). Donc la contribution de la ligne projetée serait établie à quarante-deux (42) en bordure d'emprise.

Ce qu'on voit aussi, c'est que le spectre en fréquence de la ligne projetée, est un peu plus haute fréquence, si vous voulez, c'est un peu plus décalé vers la droite que le bruit ambiant. Et c'est, entre autres, pour ça que le bruit de la ligne pourrait être audible par les résidents, même si ce bruit est inférieur au bruit ambiant. Donc parce que l'oreille humaine permet une différenciation des fréquences.

Donc, c'est pour ça que ce crépitement pourrait être audible, même s'il est faible, O.K.? Un peu comme si vous étiez sur la rue Sainte-Catherine, qu'il y avait beaucoup de bruit, puis quelqu'un faisait tinter des clés à côté de vous, même si la contribution de ce bruit-là est bien inférieure au bruit ambiant, vous pouvez l'entendre parce que votre oreille est capable de différencier différentes fréquences. Voilà.

Est-ce que ça convient à...?

Mme TALAR CHAHINIAN:

Oui, merci beaucoup. C'était le genre d'information que je recherchais, donc merci pour le graphique aussi clair.

case scenario whereby we're close to the boundary of the right-of-way and we get forty-two (42). So the contribution of the projected line would be forty-two (42) along the edge of the right-of-way.

We also see that the spectrum in terms of frequency for a line would be slightly higher frequency, slightly toward the right, right compared to the ambient noise. And this is why the noise from the line could be heard by residents, despite the fact that this noise is actually lower or not as strong as the ambient noise. Because human ear can distinguish different frequencies.

And you can have this crackling, it might be audible despite the fact that it's weak. It's as if you were on Sainte-Catherine Street, it's quite noisy and somebody shakes his keys and you can hear the noise despite the fact that this noise is not as strong as the ambient noise on the street because you can distinguish between the frequencies.

Ms. TALAR CHAHINIAN:

Yes, thank you for that answer. It's the kind of information that I was indeed looking for. Thank you for providing the graph as well, it's quite clear.

Je me demandais si vous aviez aussi déposé ce genre de spectre pour les pylônes qui se situent sur Salaberry, parce que le bruit ambiant sur la rue Salaberry est moindre que celui au poste Saint-Jean, et j'imagine, aussi, le bruit généré par les pylônes potentiellement serait aussi ainsi, non?

La raison pourquoi je pose la question et que je m'attarde sur ce sujet, c'est parce que j'ai vécu pendant plus de dix ans à côté de pylônes et j'essaie de comprendre pourquoi j'entendais des crépitements assez intenses au point où je fermais la fenêtre la nuit et que je l'entendais quand même à travers la fenêtre et si ce genre de situation allait se reproduire dans mon arrière-cour encore où est-ce que j'habite maintenant.

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

M. FRANCK DUCHASSIN:

Je vais essayer de répondre. Vous, vous parlez d'un bruit de pylônes. Moi, je parle du bruit de la ligne.

Mme TALAR CHAHINIAN:

Mais les deux sont importants, je n'habite pas à côté du poste, mais par soucis pour mes concitoyens, c'est bien d'avoir cette information, mais c'est pour le pylône.

I was wondering if you might also have filed a document showing this kind of spectrum for the towers on Salaberry, because the ambient noise on Salaberry is lower, weaker than at the Saint-Jean substation, and I would guess that the noise generated by the towers potentially would also be weaker or similar for the frequency.

The reason for my question is that I lived for more than ten years close to towers and I'm trying to understand why it is that I would hear crackling noises, pretty intense crackling, I mean I would shut the window at night and still hear the noise through the window, and if this kind of situation might not occur again in my backyard once again where I'm now living.

THE CHAIRMAN:

Very well.

M. FRANCK DUCHASSIN:

So I will try and answer. You're talking about the noise from the towers. I'm talking about the noise from the line.

Mme TALAR CHAHINIAN:

Well the two are important. I don't live close to the substation but...

LE PRÉSIDENT :

Je pense qu'on comprend que le pylône en soi ne génère pas de bruit. Madame faisait allusion à des crépitements, donc on peut supposer que c'est plus les lignes que les pylônes comme tels.

Mme TALAR CHAHINIAN:

Oui, pardon. Ça serait les lignes sur, qui sont...

LE PRÉSIDENT :

C'est la nuance qu'on apporte à la question.

Mme TALAR CHAHINIAN:

Oui.

M. FRANCK DUCHASSIN:

D'accord. Bien, je ne comprends pas très bien la question, en fait, finalement.

LE PRÉSIDENT :

C'est le bruit des crépitements généré... est-ce que vous avez évalué l'impact du bruit du crépitements des lignes électriques qui seraient localisées dans l'emprise?

THE CHAIRMAN:

I think we understand that the tower itself does not generate noise. She was talking about crackling; one may assume that it's the line rather than the towers.

Ms. TALAR CHAHINIAN:

Yes, that's correct the line actually.

THE CHAIRMAN:

(No translation)

Ms. TALAR CHAHINIAN:

Yes.

Mr. FRANCK DUCHASSIN:

Very well. Well, I'm not sure that I understand the question.

THE CHAIRMAN:

Well, the crackling noise, have you assessed the impact of this crackling noise generated by the power lines?

M. FRANCK DUCHASSIN:

Oui, effectivement. Oui, ça a été évalué et puis c'est ça que je présente sur ce graphique.

Mme TALAR CHAHINIAN:

En fait, ce que j'essaie de comprendre, ça, c'est au poste Saint-Jean? Ah, j'ai mal compris. C'est les lignes.

LE PRÉSIDENT :

C'est les lignes.

Mme TALAR CHAHINIAN :

Bon. Alors, c'est les lignes. Même si on n'est pas à côté du poste, c'est ça qu'on va attendre. Parfait, c'est ça que je voulais.

LE PRÉSIDENT :

Est-ce vous pourriez nous expliquer les phénomènes qui font qu'on entend plus à certains moments une ligne que d'autres ou...? Expliquez-nous un peu le contexte qui fait, là — je pense qu'il y a des questions aussi de température, de bruits ambiants?

M. FRANCK DUCHASSIN:

O.K. Donc, tout à fait. Effectivement, le bruit des lignes vient d'un effet qu'on appelle l'effet couronne, O.K.? C'est en effet, un phénomène physique qui se crée,

Mr. FRANCK DUCHASSIN:

Yes, it has been assessed. And this is what you can see on the graph here.

Ms. TALAR CHAHINIAN:

Well in fact, what I'm trying to get at is — this is over at the Saint-Jean substation isn't it? No, I didn't get you right, I'm sorry. These are the lines. Very well, those are the lines, the power lines.

THE CHAIRMAN:

Okay.

Ms. TALAR CHAHINIAN:

Even if we are not close to the substation, I see.

THE CHAIRMAN:

Could you tell us about the phenomena that explain that you might hear one line more than another line? Give us some context here; I think there is an issue with temperature, ambient noise and so on.

Mr. FRANCK DUCHASSIN:

Yes, quite so. The noise from the lines is due to the crown effect, as we call it, it's a physical phenomenon. This occurs due to voltage, higher voltage creates more of

en fait qui dépend de la tension. Donc, plus la tension est élevée, plus ce phénomène intervient. Et au niveau du bruit, qu'est-ce qui se passe, c'est quand on a des conditions où on a des gouttes d'eau qui viennent sur le conducteur, cet effet couronne est accentué et ça crée des microdécharges au niveau du conducteur, ce qui va créer ce crépitement qui est particulier aux conditions météo, on appelle ça de conducteur mouillé, parce que pour que l'effet couronne soit augmenté, il faut que le conducteur soit mouillé.

L'effet couronne existe aussi par temps sec, mais il est tellement faible, que l'émission du bruit n'est pas audible, O.K.? Donc ça c'est un point.

Au niveau de la ligne 315 qui sera installée, on a une mesure d'atténuation qui est insérée, qui est intégrée dans la conception même de la ligne. En fait, à la place d'avoir un seul conducteur pour une ligne 315, comme ça existe parfois au Québec, on a un seul conducteur, ici, on vient mettre deux conducteurs par faisceau. Donc, si vous voulez, un faisceau — je vais vous l'expliquer, si vous voulez, vous avez deux conducteurs par chaque phase, c'est ça de... oui, explique.

M. MATHIEU BOLULLO:

En fait, la ligne 315 kV, aérienne, il y a deux circuits : un circuit, c'est constitué de trois phases; donc, quand on regarde un

this. What happens in terms of the noise, when you get conditions whereby you have drops of water, drops of water that hit the conductor, this is accentuated and there are micro discharges and this creates a crackling noise because of the weather conditions, because you have a wet conductor. So for the crown effect to be amplified, you need a conductor to be wet.

It also exists in dry weather but it's not as intense.

Now, in terms of the 315 line that will be put there, you have a mitigating action that is integrated in the very design of the line. Actually, instead of having a single conductor for a 315 line, as you see sometimes elsewhere in Québec, in this case, we would be having two conductors per beam. And so one beam, I'll try and explain what I mean, you have two conductors for each phase, if you will.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Well, actually, the 315 kV line, the overhead has two circuits. A circuit has three phases and when you look at a tower, you

pylône, on voit les six groupes de conducteurs, donc trois d'un côté et trois de l'autre.

Donc chacun de ces groupes-là, qu'on appelle des faisceaux, bien, ils sont constitués non pas d'un fil, mais de deux fils placés côte à côte. Alors, vous avez deux fils, puis un petit peu plus haut, deux fils un peu plus haut, puis la même chose de l'autre côté.

M. FRANCK DUCHASSIN:

Et cette conception-là permet de faire diminuer l'effet couronne. Parce que, électriquement parlant, c'est comme si on avait un conducteur qui serait beaucoup plus gros. Donc, ce qui se passe, c'est que ça a l'effet de limiter le gradient de tension qu'on a au niveau du conducteur et donc l'effet couronne, et donc le bruit. Donc, effectivement, ce type de ligne avec deux conducteurs par faisceau est beaucoup moins bruyant que des lignes à même tension, une ligne 315, mais avec un seul conducteur par faisceau.

LE PRÉSIDENT :

Mais est-ce qu'on peut expliquer la chose de la façon suivante, c'est-à-dire le fait qu'on utilise plusieurs conducteurs dilue en quelque sorte l'impact éventuel comparativement à un seul conducteur? Donc, le bruit serait réparti sur l'ensemble des conducteurs au lieu de sur un seul qui serait plus gros?

see the six groups of conductors, three on one side and three on the other side.

And each of these groups is called a beam and the beams have not just one wire but two wires close to one another. One next to the other. Two here, two higher up and two higher up and the same on the other side.

Mr. FRANCK DUCHASSIN:

And this design reduces the crown effect, as I call it. Because it's as though you had a conductor that were much larger. And so what then occurs is that this will limit the difference in the voltage, if you will, and the crown effect it reduces the noise as well. So this kind of line with two conductors per beam is much less noisy than equivalent voltage lines with a single conductor per beam.

THE CHAIRMAN:

Can we explain this in this way: the fact that you use more conductors would sort of dilute the potential impact as compared to having a single conductor? So the noise would be shared over the different conductors?

M. FRANCK DUCHASSIN:

Oui, bien, dilué, je ne sais pas si c'est le mot, mais...

LE PRÉSIDENT :

Répartir, on répartit l'impact de bruit, c'est ce que je comprends.

M. FRANCK DUCHASSIN:

Bien diminue l'effet couronne, oui, je suppose. Atténue l'effet couronne. Oui.

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

M. FRANCK DUCHASSIN:

Donc, le niveau de bruit.

LE PRÉSIDENT :

Alors, peut-être avant de continuer avec vous, monsieur Paquin a une question à poser, puis je vais vous revenir à vous.

LE COMMISSAIRE :

Toujours sur le bruit, vous avez précisé que vous alliez faire des suivis après la phase initiale, après l'ajout des deux premiers transformateurs, mais avant le démantèlement des transfos à 120 et que vous alliez faire un autre suivi en phase

Mr. FRANCK DUCHASSIN:

Well, I'm not sure that diluted is right.

THE CHAIRMAN:

How about spread, spread the impact?

Mr. FRANCK DUCHASSIN:

Well, reducing the crown effect. Attenuating the crown effect, mitigating it.

THE CHAIRMAN:

(No translation).

Mr. FRANCK DUCHASSIN:

(No translation).

THE CHAIRMAN:

Before we go ahead, Mr. Paquin has a question. And then, I'll get back to you, Madame.

THE COMMISSIONER:

Still dealing with noise here. You specified that you would be doing follow-up after the initial phase, after adding the first two transformers, but before dismantling the 120 kV transformers and at the very end of the project when the four 315 transformers are set up.

finale lorsque les quatre transfos à 315 allaient être installés.

Compte tenu que lorsque vous allez démanteler les circuits à 120, vous allez aussi démanteler, bon, évidemment les jeux de barres et tout ça qui sont associés et le poste à 120-12, est-ce qu'il n'y aurait pas lieu de faire un suivi à ce moment-là, compte tenu que le bâtiment ne sera plus là pour servir d'écran pour le bruit? Donc, est-ce qu'il ne risque pas d'y avoir une modification dans l'ampleur du bruit qui quitte l'enceinte du poste?

M. FRANCK DUCHASSIN:

O.K. Donc, ce qu'il faut remettre en perspective c'est que les principales sources de bruit du poste, que ce soit actuellement, évidemment, et aussi pendant la phase initiale, ce sont les équipements actuels parce que ce sont des transformateurs qui sont très vieux et ce sont les principales sources de bruit.

Donc, à partir du moment où on va commencer à démanteler ne serait-ce qu'un seul de ces transfos, on va faire diminuer le bruit, O.K.?

Effectivement, à l'étape ultime, on va supprimer le bâtiment actuel également le mur antibruit qui servait à protéger le bruit des équipements actuels, mais également les équipements qui sont les plus bruyants.

Now taking into account the fact that when you dismantle the 120 circuits, you will also be dismantling, of course, the bars and the substation, the 120-12, so why not a follow-up at that point in time? Because the building won't be there anymore to shield the people against the noise, so there might be a change in terms of the noise that is generated or that is spread from the substation?

Mr. FRANCK DUCHASSIN:

What needs to be understood is that the main sources of noise for the substation, at this point in time but also later on during the initial phase, would be produced by the transformers that are there already, there are quite old and they're the main sources of noise.

So when you start dismantling a single transformer, you will be reducing the noise level.

And ultimately, of course, you would be taking away the current building and the sound barrier to protect from the noise, but also the noisier pieces of equipment.

Certaines mesures d'atténuation restent, comme un des deux murs antibruit, qui permet de limiter la propagation du bruit d'un des nouveaux transformateurs, mais non, effectivement, il n'y aura pas de risque. D'ailleurs, ça a été simulé, ça, on a fait l'évaluation, il n'y aura pas de risque que l'écran, le bâtiment actuel ne serve plus d'écran puisqu'il n'y aura pas non plus les sources qui étaient associées à ça. Est-ce que...

LE COMMISSAIRE :

Oui. Non, c'est bon. Donc, ça ne servait pas d'écran pour les nouveaux transfos à 315, par exemple?

M. FRANCK DUCHASSIN:

Non.

LE COMMISSAIRE :

O.K. Merci.

LE PRÉSIDENT :

Alors, Madame Shahinian, on revient à vous. Une autre question?

Mme TALAR CHAHINIAN:

Oui. Cette fois-ci, c'est une question par rapport aux conditions climatiques qui ont été envisagées pendant l'évaluation de votre projet.

There's still mitigation measures — one of the sound barriers for instance that reduces the propagation of the noise from one of the new transformers. So there will be no risk at that and we've simulated this, by the way. There is no risk that the current building won't be a shield anymore because we won't be having the sources of noise. Have I been clear?

THE COMMISSIONER:

Well, yes. So this is actually not shielding people from that noise.

Mr. FRANCK DUCHASSIN:

No, it isn't. It won't be.

THE COMMISSIONER:

Thank you.

THE CHAIRMAN:

So back to you Madame. Another question?

Ms. TALAR CHAHINIAN:

Yes. This is a question that deals with climate conditions that you looked at during the assessment study for your project.

J'ai lu dans le rapport environnemental que les conditions climatiques considérées étaient projetées, disons, en prenant la température moyenne enregistrée pendant les trente (30) dernières années, mais à ce que je comprends, cette infrastructure va être debout pendant quatre-vingts (80) ans et je n'ai vu nulle part, dans le rapport environnemental, des projections considérant les changements climatiques potentiels qui pourraient arriver pendant ces quatre-vingts (80) ans.

Donc, ma question est, je sais que vous avez des pylônes plus robustes, mais les pylônes qui sont plus robustes, est-ce que les calculs d'ingénierie qui ont été faits ont considéré les projections de la situation environnementale sur les prochains quatre-vingts (80) ans? Et, si oui, est-ce que c'est possible de déposer ces études pour considération par le public et le BAPE?

LE PRÉSIDENT :

Alors, Monsieur Bolullo.

M. MATHIEU BOLULLO:

Monsieur le président c'est une excellente question. Toutes les cartes, et comme je l'ai dit hier, suite aux événements du verglas de 98, toutes les cartes de charges climatiques à la grandeur de la province ont été revues par un groupe d'expertise à TransÉnergie, donc qui s'est penché sur un nombre de données

I read in the report that climate conditions that you looked at were based on the average temperature over the past thirty (30) years. Based on my understanding, well this infrastructure will be used for an eighty (80) year period and I've seen nothing in the report in terms of forecast or projections taking into account potential climate change during those eighty (80) years.

So my question is, well I know that you have more robust towers, but these more robust towers, have the engineering calculations that were done taken into account the projections or the forecasts over the next eighty (80) years? And if so, is it possible for you to file these studies so that the public and the BAPE can look at these?

THE CHAIRMAN:

Mr. Bolullo.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Mr. Chair person, excellent question. Subsequent to the 1998 ice storm, all of the climate load maps were overseen by an expert group at TransEnergy. They examined the statistical data we had to update the data for all of the province by three levels: very high, average and low.

statistiques que nous avons, pour remettre à jour, et à l'ensemble de la province, selon trois degrés de fiabilité : donc normal, élevé et très sécuritaire, donc trois niveaux.

Et la région de Montréal, c'est un des secteurs qui avaient été les plus touchés dans le verglas, et toutes ces cartes ont été remises à jour. Et maintenant, les nouvelles conceptions respectent, en fonction du degré de fiabilité qu'on veut accorder à certains tronçons de lignes, les cartes qui ont été mises à jour.

LE PRÉSIDENT :

Madame soulignait l'accessibilité aussi éventuelle de ces documents-là, vous l'aviez soulevée? Pour ce qui est de la préoccupation affichée par madame d'en prendre éventuellement connaissance, de les rendre disponibles?

M. MATHIEU BOLULLO:

Donc, sur la méthodologie qui a permis d'établir les degrés de fiabilité ou les niveaux de charges climatiques associés à l'une ou l'autre des régions, il y a de la documentation disponible à ce sujet. Par contre, je devrais voir si cette information-là peut être divulguée et vous revenir par la suite.

And Montreal was most affected by the ice storm, so all of the maps were updated and now everything is based on the new reliability status that we have assigned.

THE CHAIRMAN:

And access... and what about her concerns, is that material available?

M. MATHIEU BOLULLO:

Well the methodology used to establish the degree of reliability and the loads for the given regions, yes there are documents available for that. But I should see whether that information can be disclosed. I would need to get back to you.

LE PRÉSIDENT :

Donc le promoteur va aller aux nouvelles, il va nous faire une réponse formelle, à savoir si ça peut être disponible et rendu public ou non.

Mme TALAR CHAHINIAN:

Merci.

LE PRÉSIDENT :

Je cède la parole à mon collègue et je reviens à vous.

LE COMMISSAIRE :

Petite précision. La dame demandait si votre revue, justement, des critères de fiabilité tenait compte de l'évolution du climat d'aujourd'hui pour les quatre-vingts (80) prochaines années.

Dans votre réponse, vous avez dit que ça tenait compte des tendances et des données que vous aviez. Donc, est-ce qu'il y a également des données prévisionnelles dans vos scénarios?

M. MATHIEU BOLULLO:

Bien comme je proposais, sur la méthodologie fine, je ne peux pas vous donner la réponse présentement, mais je vais revoir avec les collègues, et si c'est possible de vous donner cette information-là, je vais vous la donner sur la

THE CHAIRMAN:

Well, the proponent will check upon this and see if that can be disclosed to the public or not.

Ms. TALAR CHAHINIAN:

Thank you.

THE CHAIRMAN:

I'm going to give the floor to my colleague, and I'll get back to you.

THE COMMISSIONER:

The participant asked whether your reliability criteria took into account the climate change over the next eighty (80) years. You said that it took into account trends and the data you had.

Have you done any forecasting work?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

For the details of the methodology, I can't talk to you about that now, although I'm going to check up on what can be disclosed or not. Now, for the different values, I have more reserves because of the confidential nature of that information.

méthodologie. Sur les valeurs, j'ai plus de réserve, c'est pour ça que je veux valider le caractère confidentiel de cette information.

LE PRÉSIDENT :

Bon, on revient à vous, Madame.
Une autre question?

Mme TALAR CHAHINIAN:

Oui, c'est un peu dans la même veine de m'assurer que l'information soit disponible. Hier, j'ai posé la question par rapport aux effets électromagnétiques des lignes de 315 kV, si elles étaient allongées jusqu'à Baie d'Urfé. Vous aviez dit que ce scénario avait été considéré dans l'évaluation des champs électromagnétiques, est-ce que vous pourriez, s'il vous plaît, déposer cette information pour consultation?

LE PRÉSIDENT :

Là, est-ce qu'on parle de la ligne à 120 kV jusqu'à Baie d'Urfé ou une éventuelle ligne à 315 kV?

Mme TALAR CHAHINIAN:

Non. En fait, ma question si je pourrais élaborer, c'est je veux juste m'assurer que les évaluations des champs électromagnétiques qui ont été déposées dans le rapport environnemental sont en train de considérer une capacité qui prend

THE CHAIRMAN:

Back to you with another question.

Ms. TALAR CHAHINIAN:

Thank you. Along the same lines, I would like to see to it that the information is made available. Yesterday, I asked a question on the 315 kV lines and if they were extended all the way to Baie d'Urfé, and some issues of magnetic fields and whether that had been taken into account, that is the magnetic fields. Would you also be able to make available those documents for consultation?

THE CHAIRMAN:

Are you talking about the line to Baie d'Urfé?

Ms. TALAR CHAHINIAN:

Let me just clarify what I meant. I would like to make sure that the assessment of magnetic fields that was filed with the Environmental Bureau takes into account future development capacity.

en compte des développements potentiels futurs.

Je ne suis pas certaine si c'est le cas, c'est pour ça que j'ai posé la question hier. On m'a rassurée en disant que c'est bien le cas, mais quand j'ai lu le rapport environnemental, ce n'était pas clair quelle capacité avait été utilisée, quelles étaient les hypothèses qui étaient prises en compte pour la simulation des champs électromagnétiques.

Donc, je veux juste m'assurer que cette information-là soit clarifiée puisque si je pose la question, d'autres personnes le feraient aussi.

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Bolullo.

M. MATHIEU BOLULLO:

Oui. Si vous voulez, on peut même la voir ensemble si vous voulez.

LE PRÉSIDENT :

S'il vous plaît.

M. MATHIEU BOLULLO:

C'est la 68-D. Donc l'acétate qu'on va voir, ça simule les champs magnétiques. Donc, avec un transit qui est doublé par

I'm not sure it's the case so that's why I asked the question yesterday and I was reassured that that truly was the case. But when I read the environmental report, it's not clear to me what assumptions were used for simulating the magnetic fields.

And I want to be sure that that information is clarified. I'm sure if I'm asking the questions, others are also interested.

THE CHAIRMAN:

Mr. Bolullo.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Yes, we could not only make it available, but we could even go over it with you.

THE CHAIRMAN:

Please.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

I'm going to show you an overhead of simulations of the magnetic fields. So this is a three hundred (300) amps.

rapport à la situation initiale, donc un transit moyen de trois cents (300) ampères.

La situation en jaune, c'est la situation actuelle avec la ligne 120 kV. Ici, on voit la ligne 120 kV actuelle. La ligne 315 projetée, les lignes de distribution qui sont de part et d'autres de l'emprise, on en a discuté tout à l'heure, et les habitations les plus proches.

Ici, sur les ordonnées, on a l'unité de mesure qu'on a discutée hier, donc qui est le microtesla.

Ce qu'on regarde, la situation actuelle, on est à deux (2) microteslas en bordure d'emprise, un petit peu moins de l'autre côté, donc de l'ordre de un, et quand on a la simulation avec trois cents (300) ampères, donc à situation ultime pour continuer vers Baie d'Urfé — à ce moment-là, ça, c'est la ligne noire, on voit les variations de champs qui sont... et qui montrent qu'en bordure d'emprise, la situation n'est pas différente de la situation actuelle ou très peu différente de l'autre côté.

Donc, autrement dit, entre le transit initial qui était à peu près à cent cinquante (150) ampères et le transit qui est doublé, il n'y a pas de différence. Mais la comparaison qui est faite à l'écran, c'est la comparaison entre la situation actuelle avec une seule ligne 120 kV et la situation future très loin.

And if you look at the yellow line, that represents the current situation so 120 kV line. The 315 projected line, and then the distribution lines along the right-of-way and the closest residences.

So, we have the measure unit which is the microtesla.

And at present, we are at two (2) microteslas at the edge of the right-of-way, a little less than on the other side. And when you do the simulation with three hundred (300) amps, which is, you know, the extreme — that's the black line —, you can see the variation in fields and it shows that on the edge of the right-of-way, the situation would be no different compare to what it is and certainly hardly any different than the other side.

So, the initial route that was hundred and fifty (150) amps and now it will be doubled, there's no difference. And the comparison you see on the screen is the comparison between the current situation with one single, one 120 kV line and the future situation very far down the road.

Mme TALAR CHAHINIAN:

Donc, juste pour m'assurer d'avoir bien compris, il n'y a aucune chance que cette ligne ait à transporter plus que trois cents (300) ampères, c'est ça?

M. MATHIEU BOLULLO:

À l'étape ultime où on va devoir ajouter tous les transfos qui sont nécessaires, quand on fait l'étude champs magnétiques, on le fait sur une base de courant moyen. Donc, c'est pour ça qu'il faut faire attention avec le transit qu'il y a dans la ligne. Donc, c'est l'unité de mesure qu'on utilise. Donc, c'est un courant moyen à trois cents (300) ampères, donc c'est la valeur maximale de courant moyen à l'étape ultime.

Mme TALAR CHAHINIAN:

Donc, pour les prochains quatre-vingts (80) ans, il n'y aurait aucune chance que le courant moyen ultime dépasse trois cents (300) ampères.

M. MATHIEU BOLULLO:

Non, c'est la valeur ultime de courant moyen qui va circuler dans la ligne.

Mme TALAR CHAHINIAN:

Merci.

Ms. TALAR CHAHINIAN:

Just to make sure I've understood. There's no possibility that that line would carry more than three hundred (300) amps?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Well, we will eventually have to add all of the needed transformers. I mean when we do a study of magnetic fields, we do it on the basis of the average current and that's why you have to be careful with what's transiting through the line. So it's an average current, it's a maximum value of the current.

Ms. TALAR CHAHINIAN:

So for the next eighty (80) years, there's no possibility that the average ultimate current exceeds three hundred (300) amps.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

That's the ultimate value of the average current flowing through the line.

Ms. TALAR CHAHINIAN:

Thank you.

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Paquin?

THE CHAIRMAN:

Mr. Paquin.

LE COMMISSAIRE :

Une précision là-dessus. Donc, trois cents (300) ampères vont circuler dans cette ligne-là lorsqu'il va y avoir les quatre transfos d'installés à Saint-Jean?

THE COMMISSIONER:

I just want to clarify. Three hundred (300) amps will circulate during that line once the four transformers are installed at Saint-Jean?

M. MATHIEU BOLULLO:

C'est exact.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Exactly.

LE COMMISSAIRE :

Puis si la ligne se poursuit jusqu'à Baie d'Urfé, est-ce que ça va demander à ce moment-là une autre ligne?

THE COMMISSIONER:

And if the line were to continue through to Baie d'Urfé, would you need another line?

M. MATHIEU BOLULLO:

Non, c'est la même ligne qui se poursuivrait, donc qui alimenterait...

M. MATHIEU BOLULLO:

No, it would be the same line, it would just be extended.

LE COMMISSAIRE :

Et ça ne serait pas plus que trois cents (300) à ce moment-là?

THE COMMISSIONER:

And it wouldn't be more than three hundred (300) then?

M. MATHIEU BOLULLO:

Non.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

No.

LE PRÉSIDENT :

Là, on convient aussi que l'ensemble du visuel que vous utilisez va être déposé aussi comme documentation?

THE CHAIRMAN:

And that overhead is going to be filed as a document?

M. MATHIEU BOLULLO:

Oui, tout à fait.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Yes.

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Alors, Madame Chahinian, une autre question.

THE CHAIRMAN:

(No translation).

Mme TALAR CHAHINIAN:

Merci pour me laisser autant de questions.

Ms. TALAR CHAHINIAN:

Thank you for letting me ask so many questions.

LE PRÉSIDENT :

Bien, je comprends que de toute façon, on est en train de répondre en quelque sorte aux questions des citoyens qui ont été émises lors de la rencontre d'information.

THE CHAIRMAN:

Well, we're actually, at the same time, answering questions that were asked during the information session, so let's continue.

Mme TALAR CHAHINIAN:

Oui.

Ms. TALAR CHAHINIAN:

Yes.

LE PRÉSIDENT :

Alors, continuons.

THE CHAIRMAN:

Go ahead with your next question.

Mme TALAR CHAHINIAN:

Bon. Ça, c'est plutôt quelque chose qu'on a vécu récemment. Vous aviez dit que vous avez envoyé mille (1 000) lettres en expliquant un peu plus en détail les sept questions fameuses que vous aviez, comme, clarifiées un jour avant la séance d'audience publique d'hier. J'aimerais juste remarquer que moi, j'habite au long de ce couloir puis je n'ai pas reçu cette lettre, je ne sais pas qu'est-ce qui s'est passé, peut-être que c'est Poste Canada qui a comme retardé ma lettre? Je ne sais pas.

Mais de ce que mes voisins m'ont montré de cette lettre disait que, il y avait de l'information dans cette lettre qui n'était pas dans aucun des rapports environnementaux ou séance d'information, même c'était de nouvelles informations qu'on avait vues dans ce document.

Considérant le fait que certaines personnes l'ont reçue, d'autres personnes ne l'ont pas reçue, que ça peut mener à confusion, est-ce que c'est possible, dorénavant, de ne pas envoyer plus d'information dans ce format-là, de plutôt la soumettre au BAPE et que l'information soit partagée sur le site internet et par le biais du BAPE?

LE PRÉSIDENT :

Oui. Bon, déjà, de toute façon, on avait convenu, quand on avait abordé le sujet hier, que le document serait déposé.

Ms. TALAR CHAHINIAN:

Okay. This one alludes to something we experienced recently. You said that you had sent out a letter explaining in more details this issue that you had clarified one day prior to yesterday's public hearing. And I wanted to point out that I live along that corridor and I never received that letter. I don't know what happened. Maybe it's a Canada Post problem? I would have no idea.

But my neighbour showed me their letter and what I saw in it was – there was information in there that was not in any of the environmental reports nor alluded to in any of the information session. It was new information.

Some people received it, other people did not receive it, I think it could give rise to confusion, hence forth can you please not send information in that way but rather file it with the BAPE and have it posted on the BAPE's website.

THE CHAIRMAN:

Yes. We had agreed when we addressed this topic yesterday that this letter would be filed.

Mme TALAR CHAHINIAN:

Pour le futur, je dirais.

LE PRÉSIDENT :

Oui, oui. Mais on confirme quand même que le document actuellement est déposé au BAPE, donc les gens y ont accès. Puis de savoir l'intention du promoteur, à savoir de quelle façon il va procéder à l'avenir.

M. MATHIEU BOLULLO:

En fait, l'idée, comme je vous l'ai dit hier, c'est par soucis de transparence en fonction des questions qui avaient été posées à la séance d'information, donc on avait pris note de certaines préoccupations puis on tenait à y répondre. Et le document a également été posté aux mille (1 000) adresses, mais a également été publié sur notre site web, le site web du projet.

LE PRÉSIDENT :

Donc, ce que je comprends c'est que ça relève du ministère de savoir si vous ne l'aviez pas reçu.

Mme TALAR CHAHINIAN:

En fait, je veux juste m'assurer qu'on ait tous ce genre d'information en même temps et qu'on puisse tous le visionner en même temps. Je ne savais pas que vous aviez posé ça sur le site, c'est peut-être

Mme TALAR CHAHINIAN:

Yes, but I'm talking about the future.

THE CHAIRMAN:

No. We're confirming that it has been filed with the BAPE, now it's accessible. And we'll have to see how the proponent has planned on doing the things in the future.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Well, we had prepared this overhead because we wanted to answer some concerns raised during the information session. The document was sent to a thousand (1,000) or so, addresses that were also published on the website for the project.

THE CHAIRMAN:

So, it's the ministry's problem to know whether you received it or not.

Ms. TALAR CHAHINIAN:

Well, my purpose is to make sure that everybody accesses the information all at the same time. I certainly didn't know that this information was posted on the website. Maybe, I should have gone to that website. I

mon « mésinformation », j'aurais peut-être dû aller voir, mais je ne savais pas qu'il y avait un document à aller voir de plus sur votre site internet.

Donc, c'est pour ça que je me disais que si, au moins, si c'était sur le site du BAPE, ça, c'est un endroit que j'irai voir régulièrement et les autres citoyens aussi pour se préparer, disons, pour leur mémoire ou pour s'informer, tout simplement.

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Donc si éventuellement le promoteur prend l'initiative de vouloir contacter des citoyens — parce que nous, évidemment, notre mandat est limité aussi. Je veux dire, on n'est pas à temps plein sur l'ensemble des dossiers d'Hydro-Québec. Donc, l'information qu'on fournit au public par l'intermédiaire du site internet correspond au projet qui nous est soumis puis à la documentation qui est afférente.

Mais je comprends que dans le cadre de l'analyse actuelle du projet, si le promoteur prend une nouvelle initiative de communication auprès des citoyens qu'il le mette aussi disponible via la commission.

Mme TALAR CHAHINIAN:

Oui, automatiquement. Justement. Ce n'est pas à vous de voir s'ils envoient des lettres, c'est à eux de vous donner les

didn't, even know there was a document to go and take a look at on the website.

I mean, at least it were on the BAPE's website which is a website I go to regularly as do other citizens to prepare their brief and so forth and to keep informed.

THE CHAIRMAN:

So like the proponent to take that initiative. Well, you know, most of the information we provide to the public through the website has to do with the project we're dealing with.

But in the context of the assessment of the project, if the proponent takes initiatives vis-à-vis citizens directly to send them to us with the view to getting them posted on the BAPE website. I've understood your question.

Ms. TALAR CHAHINIAN:

(No translation).

lettres qu'ils ont envoyées ou qu'ils ont l'intention d'envoyer, c'est ça que je demande.

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

THE CHAIRMAN:

Okay.

M. MATHIEU BOLULLO:

Ou les journaux, par exemple. Est-ce que ça aurait pu être une bonne façon que vous puissiez prendre connaissance de ça, peut-être? En tout cas, on va prendre des notes.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Would newspapers would that have been a good way for you to learn about it.

Mme TALAR CHAHINIAN:

J'ai déjà démontré le meilleur moyen de prendre connaissance, ce serait vraiment à travers le site du BAPE. Comme ça, si toute l'information est en un seul endroit, on n'a pas à chercher dans un journal d'il y a deux semaines, sur votre site internet, hier, et en plus du site du BAPE. Je pense que c'est le meilleur moyen de communiquer l'information.

Ms. TALAR CHAHINIAN:

I've already explained the best way to reaching out to the public is through the BAPE's website. And that way, we all just go to one place. We don't have to keep looking out for information, not in a newspaper, or in a letter, I truly believe that the BAPE website is the best way to go.

LE PRÉSIDENT :

Bien là, on est proche de l'opinion aussi, vous êtes à l'étape de la demande.

THE CHAIRMAN:

Well this is no longer a question, this is an opinion you're voicing.

Mme TALAR CHAHINIAN:

Pardon.

Ms. TALAR CHAHINIAN:

Oh, I apologize.

LE PRÉSIDENT :

Mais restons au questionnement quand même. Est-ce qu'il y a d'autres sujets qui ont été abordés lors de la séance d'information, je veux dire, qu'on n'a pas traités actuellement?

Mme TALAR CHAHINIAN:

En fait, moi, j'en ai un. Je ne sais pas si...

LE PRÉSIDENT :

Parce que moi, je n'ai malheureusement pas pris connaissance du document qui a été déposé, ça fait que peut-être qu'on pourrait simplement, pour compléter l'information, faire l'inventaire des différents éléments qui ont été soulevés?

Alors, on a mis la main sur le document en question. Ça fait que, écoutez, je pense qu'on pourrait profiter de l'occasion. Nous, on a la liste aussi des différents sujets qui ont été soulevés lors de la séance d'information. Alors, peut-être simplement recouper l'information.

Je vous laisse aller, Monsieur Bolullo, mais je vais recouper avec les différents éléments qu'on porte à ma connaissance.

THE CHAIRMAN:

Anything else?

Mme TALAR CHAHINIAN:

I do. I do. I don't know if I'm monopolizing the Chair.

THE CHAIRMAN:

Perhaps just to complete the information, let's do an inventory of the different issues raised.

So, I think that we have the list of all of the issues raised during the information session.

I'll let you go ahead.

M. MATHIEU BOLULLO:

Donc, si vous permettez. En fait, le premier document, on l'a regardé ensemble, c'était sur la question de madame au sujet des fréquences. Ça va?

Le deuxième document c'était en réponse à une question qui était posée qui était : « Est-il possible de connaître les coûts liés à la construction d'une ligne souterraine? » Donc, vous avez un tableau qui a été fourni en appui à la réponse, qui détaille l'ensemble des coûts paramétriques de la ligne souterraine, c'est bien ça? Vous avez?

LE PRÉSIDENT :

Moi, j'ai plutôt : « Pourquoi Hydro-Québec ne propose-t-elle pas une ligne souterraine à Dollard-des-Ormeaux? »

M. MATHIEU BOLULLO:

Ah! O.K. Là, on fait référence...

LE PRÉSIDENT :

O.K., c'est les sept questions aux citoyens, O.K., O.K. Ça va. Continuez, Monsieur Bolullo.

M. MATHIEU BOLULLO:

Non, c'est parce qu'en fait, là, je fais référence au document qu'on a déposé en lien avec les... d'entrée de jeu hier soir, en

Mr. MATHIEU BOLULLO:

The first document we've looked at together was the participants' question on frequency. All right?

Then the second document was an answer to a question: "Is it possible to understand what is done in building the underground line?" And then you have the answer the parametric costs associated with that?

THE CHAIRMAN:

Now, why is Hydro-Québec not suggesting an underground line in Dollard-des-Ormeaux?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Okay.

THE CHAIRMAN:

Okay, go ahead Mr. Bolullo.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

I'm referring to the document that we filed last night subsequent to the questions the BAPE requested us to file...

lien avec les questions... c'est à la demande du BAPE qu'on a déposé ces documents-là.

LE PRÉSIDENT :

Oui, oui, oui.

THE CHAIRMAN:

Yes.

M. MATHIEU BOLULLO:

Donc, il y avait six ou sept questions.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

There were five or six questions.

LE PRÉSIDENT :

O.K.

THE CHAIRMAN:

Okay.

M. MATHIEU BOLULLO:

Ce n'est pas nécessairement les mêmes questions et réponses qu'on a adressées dans le document qui a été rendu public, c'est deux choses différentes.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

They are not necessarily the answers that were contained in the public document, this is different.

LE PRÉSIDENT :

C'est beau, continuez.

THE CHAIRMAN:

(No translation).

M. MATHIEU BOLULLO:

En fait, est-ce que vous voulez que je passe à travers le document qui a été rendu public?

M. MATHIEU BOLULLO:

Would you like me to go through the document that was made public?

LE PRÉSIDENT :

Oui.

THE CHAIRMAN:

Yes.

M. MATHIEU BOLULLO:

O.K. Et non pas les documents qui ont été déposés à la commission?

LE PRÉSIDENT :

Exact.

M. MATHIEU BOLULLO:

Donc, vous parlez de ça, ici, là.

LE PRÉSIDENT :

Oui.

M. MATHIEU BOLULLO:

« Le projet en sept questions ».

LE PRÉSIDENT :

C'est ça.

M. MATHIEU BOLULLO:

Est-ce qu'on a une copie de ce document-là qu'on peut projeter à l'écran?

Donc, la première question ou préoccupation, c'était : « Pourquoi Hydro-Québec projette-t-elle de réaliser le projet Saint-Jean à Dollard-des-Ormeaux? » Donc essentiellement, des éléments de justification.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Okay. So not the documents filed with the commission?

THE CHAIRMAN:

Right.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

So, you're talking about this here?

THE CHAIRMAN:

Yes.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

I'm holding a document up.

THE CHAIRMAN:

Yes.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Could we try to project that document up on the screen?

So, the first question is why is Hydro-Québec planning the Saint-Jean to Dollard-des-Ormeaux Project?

Donc, en commençant, Hydro-Québec a l'obligation de fournir l'électricité à l'ensemble des Québécois; que les équipements du poste Saint-Jean qui ont été mis en place depuis 57 sont arrivés à la fin de leur vie utile. Donc, la grande majorité de ses appareils 120-12 doivent être remplacés et convertis à une tension plus élevée, donc, cela, en accord avec le plan d'évolution. Cette conversion est nécessaire aussi pour soutenir la demande d'électricité dans l'ouest de l'Île de Montréal.

LE PRÉSIDENT :

Il y a une certaine redondance, là, parce que je pense qu'on l'a tout... je pense que pour l'élément de justification, je pense que la première question, ça va.

M. MATHIEU BOLULLO:

Ça va? O.K.

LE PRÉSIDENT :

Deuxième question, ligne souterraine?

M. MATHIEU BOLULLO:

Ligne souterraine, on l'a abordée un peu hier, ça va?

LE PRÉSIDENT :

Oui. Exactement, O.K. Donc, c'est un choix, un coût...

So, Hydro-Québec has the obligation to provide hydroelectricity to all Quebecers. And Saint-Jean's equipment has come to the end of its useful life. So this equipment needs to be replaced and keeping with its development plans, a conversion is necessary to support the growth and demand of Hydro in the west end of the...

THE CHAIRMAN:

I don't think we need to go into all that detail.

M. MATHIEU BOLULLO:

Okay.

THE CHAIRMAN:

Now, the second question as to do with the underground line.

Me. MATHIEU BOLULLO:

The underground line, we addressed that in detail.

THE CHAIRMAN:

(No translation).

M. MATHIEU BOLULLO:

Voilà. Ensuite, comment on est régi, donc qui approuve le projet Saint-Jean? Donc, la Régie de l'énergie. Et, ensuite, le processus qui est en cours actuellement, donc qui est le processus d'autorisation gouvernementale en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*. Ça va?

LE PRÉSIDENT :

Le processus de la Régie.

M. MATHIEU BOLULLO:

Donc, de la Régie et ministère de l'Environnement, principalement.

LE PRÉSIDENT :

Exact.

M. MATHIEU BOLULLO :

La question numéro 4, on a abordé le sujet, hier, avec notamment la personne-ressource de la Ville de Montréal sur... pardon?

LE PRÉSIDENT :

La valeur des propriétés.

M. MATHIEU BOLULLO:

La valeur des propriétés.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

So who approves the Saint-Jean Project? The Régie de l'énergie. And then, the process is currently underway, this is, you know, the Government authorization process that is underway.

THE CHAIRMAN:

(No translation).

M. MATHIEU BOLULLO:

So you have the Régie and the Ministère de l'Environnement.

Mr. CHAIRMAN:

Exactly.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

And question number 4, this topic was addressed yesterday with the City of Montreal's resource person.

THE CHAIRMAN:

It had to do with property values.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

It had to do with property values.

LE PRÉSIDENT :

Donc, je pense que les éléments de réponse ont été livrés.

M. MATHIEU BOLULLO:

Ils sont là puis ils vont être dans le document qu'on va vous déposer, qui est en suivi à l'heure actuelle et qu'on va déposer à la commission. Ensuite — ça va pour la question 4?

LE PRÉSIDENT :

Oui.

M. MATHIEU BOLULLO:

« Qu'est-ce qu'on peut faire pour améliorer l'impact visuel de la nouvelle ligne dans le corridor de transport d'énergie? »
Ça, Monsieur le président, c'est un sujet qu'on n'a pas abordé jusqu'à maintenant.

LE PRÉSIDENT :

Non, mais vous avez quand même souligné que des discussions étaient possibles pour ce qui est des choix, là, en termes d'infrastructure.

M. MATHIEU BOLULLO:

Mais si vous le désirez, je peux demander à mon collègue, ici, Pierre Vaillancourt, de montrer quelques acétates de ce qui est prévu dans le projet actuel.

THE CHAIRMAN:

And those answers were provided.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Yes and they'll be contained in the document that we intend to file with the commission. Then, that was question 4 and now, I'll move on to question 5.

THE CHAIRMAN:

Yes.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

What can we do to improve the visual impact of the new line in the corridor? Now this is a topic that we have not dealt with to date.

THE CHAIRMAN:

No but you explained that discussions were possible in terms of choices of infrastructure.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Well, we have here Pierre Vaillancourt who could show you some slides.

LE PRÉSIDENT :

Non, écoutez, on va se garder quand même certains sujets. On tient quand même à siéger ce soir parce que je pense qu'il va y avoir une meilleure participation de la part du public. Comme hier, vous l'avez vu, il y a beaucoup de gens qui étaient inscrits au registre, donc il faut quand même laisser l'opportunité aux gens de poser leurs questions.

Alors, effectivement, nous, on a plusieurs questions qui portent sur l'aménagement, les décisions, mais on souhaite quand même échanger avec vous, avec les citoyens et puis avec le questionnement aussi qui sera manifesté.

On comprend quand même qu'il y a certains éléments de réponse qui sont déjà dans le document qui a été déposé?

M. MATHIEU BOLULLO :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

Transport d'électricité et santé, je pense qu'on l'a également couvert. Les impacts sonores, on continue encore à échanger là-dessus. On a aussi d'autres questions pour ce soir.

Alors, je pense que c'est les principaux éléments qui ont déjà été traités dans le cadre de l'audience.

THE CHAIRMAN:

No. Let's keep some topics for tonight. I think there will be a better attendance tonight. We already have numerous people registered, so I think it would be good to leave some questions for tonight.

We have other questions dealing with the layout and so forth, so I think it will be good that you keep some content for tonight.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Yes.

THE CHAIRMAN:

So Hydro transport, health, we covered that. Noise impacts, we've had some discussions on that, we'll keep more questions for tonight.

So I think that these topics are ones that we have already addressed during the course of these hearings.

Merci. Peut-être une autre question
Madame?

Maybe another question?

Mme TALAR CHAHINIAN:

Ms. TALAR CHAHINIAN:

Oui, j'en ai une autre. Donc, ça revient un peu, encore une fois, à la séance d'information. Il y avait eu question, en fait, si oui ou non, il y a possibilité d'avoir des lumières d'obstruction sur le haut de ces pylônes, considérant qu'ils sont plus de quarante-cinq mètres (45 m) de haut.

I do have another thank you. Coming back to the information session, there had been a question as to whether or not it would be possible to have light obstruction because of the height of the towers.

LE PRÉSIDENT :

THE CHAIRMAN:

Ah, ça, on a posé la question avant que vous arriviez.

(No translation)

Mme TALAR CHAHINIAN:

Ms. TALAR CHAHINIAN:

Ah! Pardon.

Ah, sorry.

LE PRÉSIDENT :

THE CHAIRMAN:

Mais je vais offrir la possibilité au promoteur d'y répondre.

I'll give the proponent a chance to respond.

M. MATHIEU BOLULLO:

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Dans le fond, il n'y a pas de nécessité de baliser cette ligne-là, soit avec des balises lumineuses ou des balises diurnes installées sur les fils. Donc il n'y a pas.

There is no need to, you know, put any lights on the towers,

Mme TALAR CHAHINIAN:

Ça a été confirmé avec Transports Canada?

Ms. TALAR CHAHINIAN:

That has been confirmed with Transports Canada?

M. MATHIEU BOLULLO:

Oui.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Yes.

Mme TALAR CHAHINIAN:

Ah! Génial. Merci beaucoup.

Ms. TALAR CHAHINIAN:

Thank you very much.

LE PRÉSIDENT :

Alors, écoutez, il est 3 h 5. Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, on a certaines questions à poser et qu'on souhaiterait quand même échanger avec vous en présence des citoyens, alors je vais me permettre d'ajourner la séance de cet après-midi de façon à se garder quand même certains sujets à aborder.

Alors, je vous inviterais à vous représenter ce soir à 19 h. Alors, on va suspendre la séance pour cet après-midi puis on va reprendre nos travaux à 19 h ce soir.

Merci de votre collaboration. Merci Madame.

Mme TALAR CHAHINIAN:

Merci.

THE CHAIRMAN:

So it's now 3:05. As I said, we have some questions that we'd like to raise tonight.

I would like to adjourn for today and I would invite you to come back at 7:00 p.m. So we'll adjourn for this afternoon. We'll reconvene at 7:00 p.m.

Thanks for coming and participating and thanks to all our experts. See you tonight at 7:00 p.m.

LE PRÉSIDENT :

Merci aux personnes-ressources.
Alors, prochain rendez-vous, ce soir 19 h.

LA SÉANCE EST AJOURNÉE AU 21 AVRIL 2016 À 19 H

THE HEARING IS ADJOURNED TILL APRIL 21st, 2016 AT 7:00 P.M.

Je, soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle bilingue, certifiée sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription des propos recueillis au moyen d'un enregistrement numérique, et ce, au meilleur de la qualité dudit enregistrement, le tout selon la loi.

ET J'AI SIGNÉ :

Yolande Teasdale, s.o./o.c.r..